



Sur fond de contrats de travail

Développement de réseaux de trafic illicite de migrants

Pages 5-6-7

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 9932

Lundi 29 Mai 2023

Une grande première à l'actif du Groupe socialiste-Opposition ittihadie
Marrakech abrite le Forum international des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates

**الفريق الاشتراكي
مجلس النواب
الجمهورية المغربية
Groupe Socialiste
Chambre des Représentants**

**الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية
الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية
الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية
Union Socialiste des Forces Populaires**

1 FIRST EDITION
الطبعة الأولى
2023

INTERNATIONAL FORUM OF YOUNG SOCIALIST AND SOCIAL DEMOCRATIC PARLIAMENTARIANS
المنتدى الدولي للبرلمانيين الشباب من الأحزاب الاشتراكية والاشتراكية الديمقراطية
الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية | الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية | الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية

Marrakech, from May 29th to 31st, 2023
مراكش من 29 إلى 31 مايو 2023
29 إلى 31 مايو 2023

**الشبيبة الاشتراكية
الاتحادية
ITTIHADIA YOUTH**

**MENA LATINA
NETWORK**

Une première à l'actif du Groupe socialiste-Opposition ittihadie

Marrakech abrite le Forum international des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates



Le Groupe socialiste – Opposition ittihadie, en partenariat avec la Jeunesse ittihadie et le Forum Mena-Latina, organise, à Marrakech du 29 au 31 mai, le Forum international des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates.

Cette première édition est placée sous le thème « Contribution des jeunes parlementaires à la promotion de politiques publiques progressistes et équitables »

I. Contexte

Conjoncture internationale

Les dernières années ont été marquées par de nombreux bouleversements à l'échelle internationale, ayant touché tous les aspects géopolitique, économique, social et environnemental. Les défis d'ordre sécuritaire et socio-économiques qui se posaient à l'humanité durant la dernière décennie se sont exacerbés avec la pandémie du Covid-19 qui a non seulement constitué une crise sanitaire sans précédent, mais a aussi poussé les Etats à revoir leurs positionnements géostratégiques sur plusieurs plans et à agir sur leurs politiques publiques à plusieurs niveaux.

La guerre en Ukraine

Aux effets de la pandémie qui continuent à se faire sentir jusqu'à nos jours, vient s'ajouter la guerre en Ukraine dont les retombées impactent toutes les régions du monde : une inflation de plus en plus galopante, des ressources de plus en plus

rare, des troubles au niveau des chaînes de production, des repositionnements géopolitiques qui compliquent davantage la conjoncture internationale et favorisent des politiques publiques exclusives et non équitables.

Surexploitation des ressources
Devant le tarissement des ressources naturelles, résultat d'une surexploitation par des industries non-responsables et des modes de consommation insouciant, l'objectif de construire des sociétés plus justes et plus équitables, soucieuses de la préservation des richesses et garantissant des accès équitables aux ressources mais aussi soucieuses des valeurs de paix, de sécurité, de démocratie et de justice sociale se trouve plus que jamais menacé. Les politiques publiques au niveau mondial font aujourd'hui face à ces défis et adoptent des approches différentes pour pouvoir sauver leurs économies, parfois au détriment de la paix sociale, en faisant valoir l'autoritarisme, en favorisant les inégalités socioéconomiques et en ayant recours à la surexploitation des ressources, aggravant ainsi la dégradation de notre planète, qu'il s'agisse de l'eau, du sol, de l'air ou de la biodiversité.

Le développement durable

Même si les Etats se sont accordés autour des 17 Objectifs du développement durable (ODD) qui constituent, en fait, une feuille de route pour toute politique publique visant l'amélioration des niveaux de

vie à l'échelle individuelle et sociale et la préservation de la planète, il n'en demeure pas moins que ces objectifs peinent à se traduire en actions concrètes ou, du moins, en orientations stratégiques au niveau des programmes gouvernementaux.

Développement durable, travail décent et croissance économique, éradication de la pauvreté et réduction des inégalités, bonne santé et bien-être, éducation inclusive, égalité entre les sexes, eau propre et assainissement, énergie propre et d'un coût abordable, autant d'objectifs qui exigent de la part des différents acteurs engagement, mobilisation, affectation de ressources et ferme volonté pour des politiques publiques visant à bâtir une société inclusive, juste et prospère.

Nécessité d'engagement

Pour mieux appréhender ces menaces et tenter d'y apporter des réponses adaptées, il est primordial d'engager un débat ouvert et constructif pour identifier des solutions et prendre des mesures.

Pour cela, le Groupe socialiste – Opposition ittihadie organise la première édition du Forum international des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates qui se veut un espace ouvert aux jeunes politiques socialistes et sociaux-démocrates du monde entier, et dont l'objectif est de réfléchir ensemble, dans le cadre de valeurs partagées et d'acquis réalisés, à des solutions pour que les politiques publiques soient plus inclusives de toutes les commu-

nautés et à même de préserver les ressources de notre planète.

En effet, cet espace d'échange et de débat pourra servir de laboratoire de renouveau, de pépinières d'idées et de propositions à partager avec les groupes parlementaires et les partis respectifs, et qui servira à proposer des mesures et des actions concertées.

Ce forum vise également à encourager les jeunes parlementaires à se concerter, à analyser ces questions et à proposer des solutions novatrices et efficaces, en faisant valoir leur aptitude à utiliser les nouvelles technologies et les réseaux sociaux pour mobiliser et sensibiliser d'autres acteurs à des causes importantes, notamment celles liées à la justice sociale, l'environnement et l'égalité des sexes. Ils peuvent prendre le leadership sur ces questions avec de nouvelles perspectives, de nouvelles approches et de nouveaux outils, tout en développant des partenariats internationaux.

Par ailleurs, le Forum a pour ambition de permettre aux jeunes parlementaires qui sont à leur premier mandat parlementaire, de s'ouvrir sur des perspectives internationales, de s'inspirer et d'inspirer leurs homologues de toutes les régions du monde. Il offre également une opportunité de réseautage et de coopération sur les différentes questions et thématiques de préoccupation des socialistes et sociaux-démocrates dans le monde.

II. Axes du Forum :

Lundi 29 mai 2023

• Séance d'ouverture

• Panel 1 : Paix et sécurité dans le monde : nouveaux défis géopolitiques.

• Panel 2 : Inégalités, pauvreté et gestion des ressources : vers une protection sociale plus équitable.

• Panel 3 : Progrès ou durabilité, comment concilier les deux ?

Mardi 30 mai 2023

• Panel 4 : Les mouvements migratoires : les enjeux du Nord et du Sud

• Panel 5 : Approches et mécanismes des Nations unies pour la protection et la promotion des droits de l'Homme

• Panel 6 : Pour des sociétés plus tolérantes : combattre la haine et l'extrémisme

Mercredi 31 mai 2023

• Panel 7 : Des politiques publiques plus inclusives : égalité entre les sexes.

• Panel 8 : Sensibilisation et mobilisation du leadership politique pour des politiques publiques inclusives pour les jeunes.

• Séance de clôture : Conclusions et perspectives

Nasser Bourita : *Le Maroc sous la conduite de S.M le Roi exprime sa solidarité totale avec le Soudan frère*

Le Royaume du Maroc sous la conduite de SM le Roi Mohammed VI exprime sa solidarité totale avec le Soudan frère dans ces conditions difficiles et demeure disposé à apporter le soutien nécessaire et possible pour l'aider à dépasser cette crise, a affirmé samedi le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Le Maroc qui est lié à la République du Soudan par des relations fraternelles ancrées, est confiant quant à la capacité et la sagesse du peuple soudanais avec ses différentes composantes, de parvenir aux compromis nécessaires à même de renforcer les fondements d'un processus politique qui préserve la sécurité et la stabilité de leur pays et répond à leurs besoins de développement, a souligné le ministre qui intervenait lors d'une réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, tenue par visioconférence, au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement sur la situation au Soudan.

Pour le Maroc, la première clé de la solution politique réside dans l'instauration d'une confiance mutuelle entre les frères et l'entame d'un dialogue fructueux pour parvenir à une paix durable qui garantit au peuple soudanais frère la sécurité, la stabilité et la prospérité, a insisté M. Bourita.

Dans ce cadre, le Royaume du Maroc exprime sa satisfaction quant aux pas fructueux pris par les parties en conflit lors des réunions de Djeddah avec la médiation saoudienne et américaine pour faciliter l'acheminement des aides de secours au peuple soudanais, et à l'accord de cessez-le-feu du 20 mai 2023, avec l'instauration d'un mécanisme international de surveillance de son respect, et "que nous souhaitons qu'il permette le mouvement des civils et l'arrivée des aides", a relevé le ministre.

L'accord de cessez-le-feu constitue un bon pas positif qui doit être consolidé pour en faire une base, a ajouté le ministre, soulignant la nécessité de l'intensification et la coordination de l'effort diplomatique



entrepris par les pays frères et amis et les organisations internationales et régionales impliquées dans le soutien de la stabilité au Soudan en vue de renforcer les mesures de confiance et protéger le potentiel du peuple soudanais.

Sur cette base, il serait approprié d'examiner la possibilité de dépêcher une mission du Conseil de paix et de sécurité dans les proches délais au Soudan pour des discussions avec les parties soudanaises sur les moyens de sortir de cette crise, a souligné le ministre.

La réunion d'aujourd'hui du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine est un message d'espoir au peuple soudanais qui montre que l'Union africaine qui est impliquée dans le mécanisme tripartite (les Nations unies, l'Union africaine et l'IGAD) pour trouver une solution globale et acceptée de la crise soudanaise depuis

son début, poursuit ses bons offices avec la même détermination pour faire de la paix au Soudan une réalité vécue, a affirmé M. Bourita.

Concernant le plan d'urgence de désescalade de la crise actuelle au Soudan et qui s'inscrit dans le cadre du paragraphe 10 de la déclaration de la réunion ministérielle extraordinaire sur le Soudan (20 avril dernier), le Royaume du Maroc considère que ce plan constitue une plateforme pour la résolution de la crise tout en tenant en considération la valeur ajoutée de l'initiative du Royaume d'Arabie Saoudite et des Etats-Unis d'Amérique et les résultats positifs issus du processus de Djeddah, ainsi que des efforts du mécanisme tripartite, tout en saluant la complémentarité souhaitée entre ces initiatives, a affirmé le ministre.

Le Maroc appelle à circonscrire cette

crise dans son cadre national soudano-soudanais et à interdire les interventions étrangères dans les affaires internes du pays uni et éviter ainsi l'escalade du conflit et la menace à la paix et la sécurité régionales, a réaffirmé le ministre, réitérant que l'étape actuelle requiert la conjugaison des efforts pour accompagner le Soudan frère et l'aider à parvenir à la solution politique escomptée de nature à faire sortir le pays de sa crise actuelle et recouvrer son rôle agissant au niveau régional et continental.

Au début de son allocution, le ministre a déploré les pertes humaines et les dégâts matériels causés par les affrontements, appelant à intensifier les bons offices et les efforts pour soutenir le processus de paix au Soudan et préserver son intégrité territoriale et sa souveraineté nationale pour la consolidation de la paix et la stabilité de la région.

Le CTS de l'UA félicite le Maroc pour l'accueil du siège de l'Union panafricaine de la jeunesse

La réunion ministérielle du Comité technique spécialisé (CTS) sur la jeunesse, la culture et les sports de l'Union africaine a félicité, vendredi à Addis-Abeba, le Royaume du Maroc pour avoir accueilli le siège de l'Union panafricaine de la jeunesse, indique le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication.

Dans un communiqué, le ministre souligne que le Maroc a été représenté lors de cette session par une délégation présidée par le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communica-

tion, Mohammed Mehdi Bensaid, en présence de l'ambassadeur représentant permanent du Royaume auprès de l'Union africaine et la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi.

Le Comité a félicité le Maroc pour l'accueil du siège de l'Union panafricaine de la jeunesse, recommandant le renouvellement des relations entre l'Union panafricaine de la jeunesse et la Commission de l'Union africaine, à travers un protocole d'accord, souligne le communiqué.

Intervenant lors de cette réunion, M. Bensaid a souligné que

la recommandation portant sur le renouvellement des relations entre l'Union panafricaine de la jeunesse et la Commission de l'Union africaine, est à même de consolider la vision du Royaume sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI sur les questions de la jeunesse, renforcer la présence de la jeunesse africaine au niveau international et développer leurs expertises, fait-on savoir de même source.

Ce qu'a connu l'Union panafricaine de la jeunesse dans le passé est un processus naturel, a relevé M. Bensaid, appelant à un

accompagnement de cette organisation. Il a également indiqué que le Maroc salue la signature d'un mémorandum d'entente entre l'Union et la Commission de l'UA.

En novembre dernier, le Royaume du Maroc a signé un accord-cadre avec l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) visant à mettre l'expertise marocaine en matière de protection du patrimoine à la disposition d'autres pays d'Afrique subsaharienne et à renforcer les capacités des spécialistes dans le

domaine des musées afin de contribuer à la lutte contre le trafic illicite des biens culturels, à la conservation des collections, à l'établissement d'inventaires et à la promotion du rôle des musées pour les sociétés africaines, rappelle la même source.

L'Union panafricaine de la jeunesse est une organisation panafricaine qui a été relancée par le Maroc conformément à la Vision de SM le Roi Mohammed VI, visant à investir dans la jeunesse africaine, étant donné que le continent africain abrite environ 600 millions de jeunes.

La Première Dame des Etats-Unis attendue prochainement au Maroc



La Première Dame des Etats-Unis, Mme Jill Biden, se rendra prochainement au Maroc, a annoncé vendredi son porte-parole, Vanessa Valdivia.

La visite dans le Royaume s'inscrit dans le cadre d'une tournée de Mme Biden au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Europe, qui doit commencer à partir de mercredi prochain, a précisé la porte-parole.

Mme Biden compte à travers cette tournée régionale promouvoir les conditions des femmes et des jeunes dans le monde, notamment en ce qui concerne l'éducation, la santé et l'autonomisation, selon la même source.

La visite de la Première Dame des

Etats-Unis au Maroc est la deuxième après celle de 2014 lorsque Mme Biden avait accompagné le président Joe Biden, alors vice-président de l'administration Obama, lors de sa participation à la 5^e édition du Sommet mondial de l'entrepreneuriat (GES) qui s'est tenue en novembre à Marrakech.

Le Maroc a toujours été une destination privilégiée des Premières Dames des Etats Unis d'Amérique, comme c'était le cas notamment en 1963 avec la visite de Jacqueline Kennedy, épouse du président John Fitzgerald Kennedy, et 1999 avec la visite de Hillary Clinton et sa fille Chelsea. Mme Clinton est revenue au Royaume

en 2012 en tant que Secrétaire d'Etat sous l'administration Obama.

En 2016, le Maroc avait aussi accueilli Mme Michelle Obama, qui était accompagnée de ses deux filles, Malia et Sasha. La visite de Mme Obama s'inscrivait dans le cadre de l'initiative "Let Girls Learn" (Laissons les filles apprendre) lancée en 2015.

Cet engouement pour le Royaume, terre d'accueil et d'hospitalité, dénote de la place dont jouit le Maroc auprès des hauts responsables américains et renseigne sur la solidité du partenariat stratégique de longue date qui unit le Maroc et les Etats-Unis sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Omar Hilale : *La décolonisation du Sahara marocain est définitivement scellée depuis 1975*

Exerçant plusieurs droits de réponses aux déclarations provocatrices et tendancieuses du représentant permanent algérien à l'ONU, Amar Benjama, lors du séminaire annuel du Comité onusien des 24 (C24), l'ambassadeur du Maroc auprès de l'organisation internationale, Omar Hilale, a souligné que la décolonisation du Sahara marocain est définitivement scellée depuis 1975, en vertu de l'Accord de Madrid.

Devant ce séminaire réuni cette semaine à Bali en Indonésie, M. Hilale a exprimé la reconnaissance et l'appréciation du Royaume à l'écrasante majorité des membres du Comité des 24 pour leur soutien à la marocanité du Sahara et à l'Initiative d'autonomie.

"A ceux qui soutiennent le processus politique onusien et l'Envoyé personnel du SG, M. Staffan de Mistura, je réaffirme l'engagement résolu du Maroc dans ce processus afin de parvenir à une solution réaliste, pragmatique, durable et de compromis à ce différend régional, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité, dont la résolution 2654", a-t-il ajouté.

"A ceux qui parlent toujours de décolonisation, nous leur disons que la décolonisation du Sahara marocain est close. Elle a été achevée en 1975 avec l'Accord de Madrid, qui a été déposé auprès du Secrétaire général de l'ONU et endossé par l'Assemblée générale, la même année", a tenu à rétorquer M. Hilale, notant que la question du Sahara est une question d'intégrité territoriale du Royaume et nulle part de décolonisation.

S'adressant à ceux qui prônent l'autodétermination et instrumentalisent la résolution 1514, il les a interpellés sur leur silence coupable sur les autres résolutions des Nations unies, particulièrement les résolutions 1541 et 2625, qui préservent l'intégrité territoriale des Etats. Il a dénoncé une lecture "biaisée et idéologique" du principe de l'autodétermination et de la résolution 1514.

L'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU a, en outre, souligné que "l'intégrité territoriale

prime sur le droit à l'autodétermination", affirmant que "le principe de l'autodétermination est un droit positif, qui n'a pris naissance qu'en 1960, grâce à la résolution 1514", alors que celui de l'intégrité territoriale existe depuis que l'Homme existe, depuis que les Etats ont été fondés. "Il s'agit donc d'un droit multiséculaire", a martelé l'ambassadeur.

Relevant que l'autodétermination n'est pas un principe à la carte, le diplomate a indiqué qu'on ne peut prétendre appliquer ce principe pour un soi-disant peuple et le refuser à d'autres. Le droit international est universel et doit s'appliquer à tous, a-t-il insisté.

Répondant à l'interrogation insidieuse du diplomate algérien sur les "obstacles" dressés devant le règlement politique de la question du Sahara marocain, M. Hilale a noté que le Maroc a toujours soutenu le processus politique et l'Envoyé personnel du SG de l'ONU et accepté les résolutions du Conseil de sécurité.

Abondant dans sa réplique, l'ambassadeur marocain a confronté son homologue algérien: "Qui rejette officiellement les résolutions du Conseil de sécurité ? Qui refuse de retourner aux processus de tables rondes ? Qui objecte au recensement des populations des camps de Tindouf ? Qui abrite sur son territoire un groupe séparatiste armé contre son pays voisin ? Qui renie le principe du bon voisinage ? Qui refuse le règlement pacifique des différends par le dialogue prôné par la Charte des Nations unies ?".

M. Hilale a, en outre, exprimé le vif souhait que ce différend bilatéral puisse être réglé dans le cadre du processus politique international soutenu par la communauté internationale, soulignant que l'Initiative marocaine d'autonomie est la seule solution à ce conflit artificiel, qui "permettra le retour de nos frères et sœurs des camps de Tindouf à leur mère patrie, le Maroc".

Abondant dans le sens d'un intervenant qui a indiqué que la question du Sahara marocain ne doit plus être discutée dans le cadre du C24, l'ambassadeur a fait observer qu'effectivement le Conseil de



sécurité ne la considère pas comme une question de décolonisation, mais de paix et de sécurité, dans le cadre du Chapitre VI de la Charte des Nations unies.

Il a, dans ce sens, rappelé que l'Article 12 de cette Charte demande à ce que l'Assemblée générale et ses organes subsidiaires, dont la 4^e commission et le C24, s'abstiennent d'intervenir sur tout sujet lorsqu'il est examiné par le Conseil de sécurité. Ce qui est actuellement le cas pour le Sahara marocain.

Le diplomate a, de même, rappelé que la question du Sahara marocain est un différend politique auquel l'Algérie est partie prenante, raison pour laquelle l'Algérie est citée à cinq reprises dans les dernières résolutions du Conseil de sécurité.

Et de souligner que ce différend sera réglé lorsque l'Algérie reprendra sa place à la table ronde, conformément à la résolution 2654, et ce dans le plein respect de l'intégrité territoriale du Royaume.

Réagissant à des propos tronqués de l'ambassadeur algérien sur le respect par le Maroc de ses engagements pour résoudre ce différend, M. Hilale a précisé que le Royaume a toujours respecté ses enga-

gements pour le règlement de ce différend dans le cadre du dialogue entre le Maroc et l'Algérie.

Il a, dans ce cadre, rappelé que Sa Majesté le Roi Mohammed VI avait, à plusieurs reprises, tendu la main à Son frère le président algérien pour discuter, sans conditions, de toutes les questions bilatérales, que ce soit celle du Sahara marocain ou de l'ouverture des frontières qui sont fermées depuis plus de trois décennies, ou encore de réunions sectorielles et de coopération bilatérale.

"Le Maroc est toujours animé par une bonne volonté, de paix, de bon voisinage et de fraternité", a-t-il souligné, émettant le souhait que cela sera possible très prochainement.

L'ambassadeur a conclu en exprimant l'espoir qu'une dynamique vertueuse soit enclenchée entre les deux pays, "parce qu'il n'y aura pas de solution à ce différend sans engagement de la part du pays voisin, l'Algérie, pour que l'on puisse trouver une solution dans le cadre du respect de l'intégrité territoriale du Maroc et du bon voisinage, et in fine la réalisation du rêve du grand Maghreb arabe".

Sur fond de contrats de travail

Développement de réseaux de trafic illicite de migrants



Sur les réseaux sociaux, les annonces fusent : l'Europe a besoin de travailleurs agricoles, de routiers, d'employés en hôtellerie et services ou autres. Des petites vidéos de 1 à 3 minutes maximum, produites par des particuliers, évoquent des opportunités de décrocher un emploi dans l'un de ces secteurs en s'inscrivant sur un site ou en cliquant sur des liens internet. D'autres proposent des contacts directs avec des intermédiaires qui disposent de plusieurs contrats en CDD ou en CDI.

Saïd, 29 ans, coiffeur, fait partie des personnes qui ont pris contact avec l'un de ces intermédiaires grâce à un ami installé depuis quelques mois en Italie. Il a réussi à décrocher une promesse d'embauche, dans l'attente de l'acquisition du contrat final. Aujourd'hui, il croise les doigts et attend avec impatience l'obtention d'un contrat en bonne et due forme avant l'entame des démarches administratives auprès du consulat d'Italie à Casablanca. « L'intermédiaire m'a demandé l'envoi d'une copie de la CIN et du passeport ainsi que 3.000 DH pour couvrir les frais de ce qu'il appelait "prise de rendez-vous". Je dois maintenant attendre la validation du contrat par les autorités italiennes compétentes. Cela peut prendre une semaine, un mois ou deux, voire plus. L'intermédiaire m'a promis de me contacter une fois le contrat validé. Il compte m'envoyer une copie sur WhatsApp en contrepartie de 70.000 DH que je dois déposer auprès de l'un des membres de sa famille. Après, j'aurais droit à une copie du contrat pour entamer les procédures relatives à l'obtention du visa », nous a-t-il confié.

Toutefois, Saïd sait que rien n'est sûr et que cette aventure peut aboutir comme elle peut échouer. « Nombreux sont ceux qui ont été victimes d'intermédiaires escrocs ou qui ont vu tout simplement leur contrat invalidé pour une raison ou une autre. Mais, on tente le tout pour le tout », dit-il en souriant.

En effet, la vente de contrats de travail est un commerce connu et ancien, notamment dans certaines régions du Maroc. Il s'agit d'un marché lucratif même s'il est difficile de chiffrer les recettes générées par ce trafic, qui demeure dominé par des intermédiaires et des réseaux qui peuvent facilement se transformer en escrocs.

Que savons-nous sur ces contrats ? Qu'en est-il de leur nature juridique, de leur prix et de leur circuit de circulation ? Quid de la réalité de la demande européenne concernant les travailleurs étrangers ? Quel rôle jouent les intermédiaires et leurs réseaux ? Qu'en est-il du rôle des autorités compétentes et de la responsabilité des pays d'accueil ? Décryptage.

Forte demande de main-d'œuvre étrangère

Aujourd'hui, l'Europe cherche désespérément des travailleurs étrangers. Le vieillissement de la population et les niveaux insuffisants de migration y sont pour beaucoup. La pandémie de Covid-19 a également chamboulé les conditions de travail et remis en cause plusieurs postulats. Selon la dernière édition de l'enquête réalisée par Pôle

emploi français sur les « besoins en main-d'œuvre » (BMO 2023) des entreprises, plus de trois millions de projets de recrutement sont prévus cette année. 72% d'entre eux concernent des emplois durables dans l'hôtellerie-restauration, l'agriculture, la santé ou encore les services à la personne. Plus précisément, 300.000 postes sont à pourvoir dans la restauration, 50.000 dans les transports, ou encore 80.000 dans les bâtiments.

En Allemagne, pas moins de 87% des entreprises familiales allemandes interrogées par l'Institut Ifo de Munich ont déclaré ressentir les effets de la pénurie de main-d'œuvre. Idem pour l'Autriche où plus de 250.000 postes sont vacants et la Finlande où tous les secteurs souffrent d'un recrutement à la peine et d'une pénurie de main-d'œuvre. Notamment dans les secteurs de la santé et des services sociaux, ainsi que dans les secteurs de l'alimentation et de l'hébergement. La tendance est la même du côté de l'Espagne où les entreprises peinent à trouver des travailleurs, notamment dans les secteurs de la gastronomie, du tourisme et de la construction.

Pour faire face à cette situation, tous les moyens sont bons pour attirer la main-d'œuvre étrangère dans l'espace Schengen, allant même jusqu'à sa naturalisation. Tel est le cas de l'Allemagne qui compte réduire les obstacles bureaucratiques à l'immigration, raccourcir les délais de naturalisation et faciliter la plurinationalité. C'est le cas également de l'Espagne qui envisage, elle aussi, de réformer la réglementation en matière d'immigration et d'assouplir les exigences actuellement requises pour obtenir des documents de sé-

jour et de travail. L'objectif est de pouvoir répondre aux besoins de main-d'œuvre de certains secteurs économiques pour lesquels les recrutements s'effectuent désormais sur un marché du travail mondial. La voie contractuelle fait partie des pistes empruntées pour embaucher cette main-d'œuvre étrangère.

Réseaux, prix et nature des contrats

Au Maroc, la vente des contrats de travail en provenance des pays de l'UE est un phénomène qui ne date pas d'hier. Nombreux sont les Marocains qui ont immigré grâce à cette voie. Aujourd'hui encore, il y a de plus en plus de demandes concernant ces contrats de la part de personnes qualifiées comme celles non-qualifiées.

Aziz Kattouf, militant des droits de l'Homme installé à Milan, soutient qu'« il y a une répartition des marchés de contrats au Maroc entre ceux en provenance de l'Italie dominé par une clientèle issue de l'axe Béni Mellal, El Kelaâ des Sraghna, Souk Sebte et Khouribga et ceux en provenance de la France fortement demandés par une clientèle issue de Souss, Berkane et Oujda. Les personnes issues de la région orientale et Nador ciblent ceux d'origine roumaine. La Roumanie est utilisée souvent comme un point de passage avant de rejoindre l'espace Schengen », nous a-t-il précisé. Et de poursuivre : « Il y a un autre marché de contrats qui concerne certains métiers qui exigent une très bonne qualité de forma- »

tion comme l'Allemagne et le Canada. Ce marché est peu connu et peu d'informations filtrent concernant les prix des contrats et les intermédiaires ».

Au sujet de la nature de ces contrats, notre interlocuteur distingue entre les contrats saisonniers qui prennent fin après un certain temps et ceux renouvelables qui permettent un séjour légal sur le territoire du pays concerné. Mais il précise, cependant, que cette dernière catégorie ne garantit pas la sécurité de l'emploi et suscite certains problèmes pour les embauchés comme le fait que des patrons refusent de renouveler ces contrats ou exigent une somme d'argent conséquente pour le faire. « Certains employeurs osent même disparaître des radars en laissant pour compte les employés recrutés », ajoute-t-il. Concernant les intermédiaires, notre interlocuteur soutient que ce sont d'anciens travailleurs en agriculture ou en bâtiment ou autres qui ont de bonnes relations avec le patronat. « Ils procèdent souvent soit en complicité avec les employeurs ou via des sociétés écrans. Certains sont de simples escrocs qui prétendent avoir des contrats et tiennent à percevoir des avances auprès d'un grand nombre de candidats à la migration avant de disparaître. Ce fut le cas d'un trafiquant à Benslimane qui a pu engranger trois millions de DH et qui s'est volatilisé, précise-t-il. Certains intermédiaires se sont spécialisés dans des services annexes, comme c'est le cas en Espagne où ils vendent des contrats aux migrants appelés à renouveler leur titre de séjour après trois années d'installation dans ce pays. Ces contrats obligatoires pour le renouvellement du titre de séjour sont vendus entre 50.000 et 70.000 DH. Sans parler des intermédiaires spécialisés dans les rendez-vous relatifs aux visas ou dans la facilitation de l'obtention des visas ou encore dans la fourniture des pièces obligatoires pour avoir un visa (compte bancaire, attestation de travail,...). Il y a même ceux qui peuvent procurer de faux visas ».

Les intermédiaires escrocs œuvrent également via certaines agences ou sociétés fictives ou par le biais des écoles de langues. Certains d'entre eux opèrent via les réseaux sociaux en lançant des portails électroniques et en les reliant à des pages sur les réseaux sociaux. Ils publient également un lien électronique vers un site européen de l'immigration pour assurer "plus de crédibilité".

Sur ces pages sont déposées des annonces sur les «opportunités d'émigrer en Europe» via des contrats de travail, en échange de sommes d'argent destinées à couvrir les frais liés aux procédures administratives (frais d'inscription, frais de déplacement, ...). Les responsables de ces portails ou pages Facebook demandent souvent aux intéressés l'envoi d'une copie de la carte nationale d'identité, et une copie du reçu de transfert de l'argent sur un compte de l'entreprise et promettent d'envoyer le contrat par poste. Plusieurs victimes de ces opérations d'escroquerie ont cru qu'il s'agissait de plateformes officielles, avant de réaliser que l'affaire est liée à des escrocs professionnels.

Certains intermédiaires rassurent les candidats qu'ils seront accueillis par un agent affilié à leur entreprise une fois arrivés au pays de destination. Ils s'engagent même à leur fournir repas et logement. Et pour gagner leur confiance, les escrocs communiquent via l'application "WhatsApp", et conseillent aux cibles de suivre les étapes prescrites, notamment le paiement du montant relatif à l'achat du contrat.

Saïd a une idée de ces conditions d'accueil et de travail. En effet, l'intermédiaire l'avait déjà averti qu'il serait logé seulement une semaine chez lui une fois qu'il débarquerait

en Italie et qu'il devrait trouver un travail par ses propres moyens. Son ami installé en Italie depuis une année, évoque de mauvaises conditions de logement et de travail. « Il vit dans une maison vétuste à la campagne avec plusieurs autres migrants de différentes nationalités et il s'est trouvé obligé de travailler dans l'agriculture alors qu'il ne s'agit pas de son domaine de spécialisation », nous a-t-il confié.

S'agissant des prix des contrats de travail, Aziz Kattouf nous a indiqué qu'au cours des dernières années, ils ont atteint des seuils inabordable. Tel est le cas des contrats en provenance de la France dont les prix s'élè-

vent à 140.000 DH contre 100.000 DH auparavant. En Italie, les prix sont passés de 60.000 ou 70.000 DH à 100.000 DH. « A noter qu'actuellement, ce marché n'est plus dominé par les seuls intermédiaires étrangers, les employeurs français ou italiens y ont fait leur entrée. Il y a même l'émergence de nouveaux marchés comme le Portugal, le Canada et la Roumanie même si cette dernière n'appartient pas à l'espace Schengen », nous a-t-il révélé.

Relation de travail ou trafic illicite de migrants ?

Les différents permis de travail pour les citoyens non européens

Carte bleue européenne : Attirer les travailleurs hautement qualifiés

La carte bleue européenne est un permis de travail et de séjour qui permet aux citoyens non européens de travailler et de vivre dans un pays de l'UE, à condition qu'ils aient un diplôme ou une qualification équivalente, et une offre d'emploi qui respecte un seuil de salaire minimum.

Des règles révisées entrent en vigueur d'ici la fin de l'année 2023, fixant la durée de l'offre d'emploi à un minimum de six mois et ramenant le seuil salarial à au moins 100% du salaire annuel brut moyen dans le pays d'emploi.

La durée de validité de la carte bleue va jusqu'à quatre ans et elle peut être renouvelée. Les titulaires de la carte peuvent amener les membres de leur famille pour vivre avec eux dans l'UE.

Elle est reconnue dans tous les pays de l'UE, à l'exception du Danemark et de l'Irlande.

Le permis unique : un permis de travail temporaire et spécifique à un pays

Pour ceux qui ne sont pas éligibles à la carte bleue européenne, le permis unique est une option. Il s'agit d'un permis de travail et de séjour combiné, délivré pour une durée maximale de deux ans par le pays de l'UE où le citoyen non membre de l'UE travaillera et vivra.

La directive sur le permis unique de 2011 est actuellement en cours de révision. Pour rendre l'UE plus attrayante, il est proposé de réduire le processus de candidature de quatre mois à 90 jours. Pour les candidats déjà titulaires d'un permis ou sélectionnés dans le cadre d'un partenariat de talents de l'UE, le processus pourrait être réduit à 45 jours.

Le permis ne sera plus lié à un employeur spécifique, permettant aux travailleurs de changer d'emploi, facilitant l'appariement de la main-d'œuvre et réduisant la vulnérabilité du travailleur à l'exploitation. Les travailleurs seraient également autorisés à conserver le permis unique tout en étant au chômage jusqu'à neuf mois.

Après l'approbation de la position de négociation du PE en avril, les discussions sur la forme finale de la loi peuvent commencer avec le Conseil.

A qui s'adresse le permis unique ? Le permis unique révisé s'applique à presque tous les travailleurs non ressortissants de l'UE et leurs familles, les étudiants ayant un emploi, les travailleurs saisonniers et les réfugiés. Cependant, les personnes en attente de traitement d'une demande d'asile ne peuvent pas demander le permis unique. Il ne couvre pas les travailleurs indépendants.

Statut de résident de longue durée de l'UE

Le statut de résident de longue durée de l'UE permet aux citoyens non européens de séjourner et de travailler dans l'UE pour une durée indéterminée. Il a été introduit en 2003 en tant que moyen de promouvoir la migration légale et l'intégration des citoyens non européens. Une fois accordé, la personne peut se déplacer et travailler librement au sein de l'UE.

Ces règles sont également en cours de révision. Le Parlement veut réduire l'exigence de résidence nécessaire pour se qualifier de cinq à trois ans, comme le propose la Commission, et inclure les réfugiés et d'autres groupes confrontés à des obstacles. Les nouvelles règles garantiraient l'égalité de traitement avec les citoyens de l'UE dans des domaines tels que l'emploi, l'éducation et les prestations sociales.

Les enfants dont les parents ont le statut de résident de longue durée acquerraient automatiquement le même statut, quel que soit leur lieu de naissance.

Qui n'est pas éligible au statut de résident de longue durée de l'UE ? Le statut de résident de longue durée de l'UE n'est pas accordé aux citoyens non européens qui :

- étudient ou suivent une formation professionnelle
- ont une demande en cours de protection temporaire ou internationale
- résident dans l'UE uniquement à titre temporaire en tant que jeune au pair, en tant que travailleur détaché par un prestataire de services aux fins d'une prestation de services transfrontalière ou en tant que prestataire de services transfrontalier

Reconnaître les qualifications des migrants dans l'UE

Les députés européens demandent également des règles européennes reconnaissant les qualifications des travailleurs migrants. Ils veulent que les qualifications professionnelles ainsi que les aptitudes et compétences acquises par un citoyen non-UE dans un autre pays de l'UE soient reconnues de la même manière que celles des citoyens de l'UE. Il appartient à chaque pays de l'UE de décider de la reconnaissance des qualifications acquises en dehors du territoire de l'UE.

En 2019, environ 48% des migrants hautement qualifiés occupaient des emplois peu ou moyennement qualifiés, contre seulement 20% des citoyens de l'UE. L'emploi le plus courant est celui de nettoyeur ou d'aide domestique, tandis que 62% des entreprises de programmation informatique et 43% des entreprises de construction signalent des pénuries de main-d'œuvre.

Les pays de l'UE peuvent exiger un certain niveau de langue avant d'accorder un séjour de longue durée, mais dans ces cas, ils doivent proposer des cours gratuits.

Source : www.europarl.europa.eu/

Pour Hassan Laajaj, consultant en droit social et relations professionnelles et ancien directeur de travail, les contrats en provenance de l'étranger et en circulation au Maroc sont des promesses de pré-embauche et non des contrats en bonne et due forme. Il s'agit, en effet, d'un document destiné à faciliter les procédures d'obtention de visas pour les candidats à l'émigration. « Ces documents sont encadrés par les lois du pays de destination puisque le contrat ainsi que l'employeur sont des étrangers », nous a-t-il précisé.

De son côté, Saïd Machak, enseignant-chercheur à l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès, nous a expliqué que ces contrats s'inscrivent dans le cadre des accords bilatéraux en matière de circulation, de séjour et d'emploi, entre le Maroc et plusieurs pays dont la France, l'Espagne et l'Italie. « Ces accords sont considérés comme le cadre juridique et le document de référence concernant les travailleurs migrants. Tel est le cas de l'accord conclu avec la France permettant de faire venir les travailleurs saisonniers selon une procédure simplifiée », indique-t-il. A rappeler que la France accueille chaque année environ 16.000 travailleurs saisonniers étrangers, selon un récent rapport du Sénat intitulé : «Immigration clandestine : une réalité inacceptable, une réponse ferme, juste et humaine», qui proviennent en quasi-totalité de trois pays : la Pologne, le Maroc (environ 7.000 saisonniers chacun) et la Tunisie (900 personnes). Les Marocains constituent 75% des saisonniers étrangers en France, presque exclusivement des hommes employés au Smic par des exploitants agricoles, en particulier dans les régions de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Nouvelle-Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie.

Malgré cela, notre interlocuteur souligne que les contrats de travail en circulation échappent souvent à ce cadre réglementaire et font l'objet de transactions de la part des intermédiaires ou des employeurs. « Au niveau du Maroc, peu nombreux sont les contrats qui passent par les canaux officiels, notamment l'ANAPEC. En effet, ces contrats sont dominés par des intermédiaires qui manœuvrent dans le cadre de réseaux ou en complicité avec des employeurs étrangers », observe-t-il. Une action jugée illégale, selon lui, puisqu'elle ne se différencie pas trop du trafic illicite des migrants. «Le fait de vendre des contrats à plusieurs personnes contre des sommes allant jusqu'à 100.000 DH ou plus par personne signifie qu'on n'est plus dans des relations de travail entre un employeur et un employé, mais, plutôt, dans une relation de trafic dont l'objet est de faciliter l'immigration de certaines personnes. Bref, ces contrats sont devenus des instruments du trafic illicite puisqu'ils correspondent bien à la définition onusienne du trafic des migrants qui décrit ce dernier comme toute activité destinée à « aider une personne à passer illégalement une frontière ou à séjourner illégalement dans un pays afin d'en retirer un avantage financier ou matériel », a-t-il développé.

Selon Saïd Machak, la responsabilité de cet état de fait est du ressort des pays d'accueil qui n'assument pas leur rôle de contrôle en procédant à des vérifications des contrats en question, en cherchant à savoir s'il s'agit de vrais ou de faux documents et si véritablement il y a eu un déplacement de l'intéressé vers le pays concerné. « Il n'y a pas non plus de contrôle des conditions de travail des recrutés (affiliation aux services sociaux, respect des horaires de travail, hygiène,...). Une mission qui s'avère parfois impossible puisque ces marchés de contrats se développent dans des zones d'ombre à





l'abri des radars des pouvoirs publics ».

Kübra Doğan Yenisey, professeur de droit du travail et de la sécurité sociale, Université d'Istanbul Bilgi, Faculté de droit, soutient dans son article : « Protéger les droits des travailleurs migrants : un défi pour le droit du travail », que « la réglementation du statut juridique des travailleurs migrants révèle une grande diversité, tant au niveau national qu'international, et offre une faible protection. Peu d'instruments internationaux sont consacrés au traitement des travailleurs migrants et leur faible taux de ratification témoigne de l'absence d'engagement international en faveur de leur protection. En outre, la reconnaissance formelle du statut de migrant en droit international ne confère pas, dans la plupart des cas, un droit au travail automatique dans les Etats d'accueil ».

Il ajoute qu'« au niveau national, les travailleurs migrants sont à l'intersection du droit des migrations, du droit du travail, du droit relatif aux droits de l'Homme et du droit pénal. Chacune de ces disciplines, avec ses principes et ses objectifs (protection du travailleur, sanction, compensation), ses concepts et techniques (comme la charge de la preuve), réglemente une part du phénomène migratoire et n'interagit pas toujours harmonieusement ». Et malgré la multitude de documents politiques, il existe peu d'instruments juridiques contraignants régissant les droits des travailleurs migrants. En dépit de la nature largement débattue du phénomène, la migration est en général perçue comme hors du champ d'application du droit du travail.

A ce propos, il explique que si le terme « travailleur migrant » peut englober différentes catégories de travailleurs, il revêt néanmoins un certain flou lorsqu'il s'agit de tracer ses frontières. L'article 11 de la Convention n° 97 de l'OIT sur les travailleurs migrants de 1949 (révisée) définit le terme « travailleur migrant » comme « une personne qui émigre d'un pays vers un autre pays en vue d'occuper un emploi autrement que pour son propre compte ; ce qui inclut toute personne admise régulièrement en qualité de travailleur migrant ». La même dé-

finition est donnée par l'article 11 de la Convention n°143 sur les travailleurs migrants de 1975. La Commission d'experts déclare que la Convention n°97 s'applique aux migrants internationaux en vue d'occuper un emploi, aux réfugiés et aux personnes déplacées, ainsi qu'aux membres de la famille des travailleurs migrants.

L'article 2 paragraphe 1 de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille prévoit que « l'expression « travailleurs migrants » désigne les personnes qui vont exercer, exercer ou ont exercé une activité rémunérée dans un Etat dont elles ne sont pas ressortissantes ». Quelle que soit la motivation principale pour immigrer, la Convention considère l'engagement dans une activité rémunérée comme un élément de base pour définir le travailleur migrant.

ANAPEC et placements à l'international

Et qu'en est-il du rôle de l'ANAPEC dans la réglementation du marché des contrats de travail à l'étranger ? En effet, cette institution dispose d'une Division de placement à l'international (DPI) qui s'adresse aux Marocains en partance à l'étranger dans le cadre des contrats de travail. La fonction de placement à l'international concerne, d'une part, le « traitement des offres d'emploi » reçues de l'étranger et prospectées, et, d'autre part, la connaissance des profils des candidats à l'émigration. La DPI a pour rôle la coordination, le développement des activités de placement à l'étranger, la gestion de la migration, la définition du programme annuel de placement international et les relations avec les partenaires institutionnels, en coordination avec la DMCC (Direction du marketing de la communication et de la coopération de l'ANAPEC), et les employeurs étrangers.

Selon un rapport sur les capacités de l'ANAPEC à gérer les placements à l'international datant de 2014, 32.913 placements ont été effectués entre 2001 et 2009 au ni-

veau de l'Europe, l'Afrique et l'Asie et ont permis la conclusion de 31.025 CDD, soit 94,26% et 1.888 CDI (5,74%). En 2016, 2.618 employés marocains ont été placés à l'international dont 87,43% en tant que travailleurs saisonniers contre 329 en emplois qualifiés. En 2017, l'ANAPEC a atteint près de 4.500 contrats à l'étranger dont 4.000 ayant trait à l'emploi saisonnier.

Menace imminente

Pour Abdelkrim Belguendouz, universitaire et spécialiste des questions migratoires, la responsabilité de l'ANAPEC est engagée dans ce dossier même si les responsables de cette agence préfèrent faire la différence entre les cas individuels qui croient être du ressort du ministère de l'Emploi et les cas collectifs qui relèvent des prérogatives de l'ANAPEC.

Pourtant, il considère que s'il y a trafic illicite des contrats de travail, les raisons sont à chercher soit dans l'absence de voies légales pour les candidats à l'immigration, soit dans l'absence d'accords de séjour et d'emploi avec certains pays, soit dans le manque de contrôle de la part des autorités compétentes. En effet, il estime que toute sortie de la main-d'œuvre doit passer par les canaux légaux. Toutefois, il a tenu à souligner que même les contrats qui passent par le ministère de l'Emploi ne bénéficient pas des suites nécessaires pour contrôler leur mise en œuvre une fois à l'étranger comme ce fut le cas auparavant via les services consulaires.

S'agissant des accords bilatéraux relatifs à la main-d'œuvre, il soutient qu'une grande partie d'entre eux dont certains signés depuis fort longtemps, ne sont plus opérationnels. D'autant que certains pays du Nord tentent de redonner vie à ces accords et ne jugent pas utile de signer de nouveaux, notamment en ce qui concerne la migration des compétences. « Le risque est plus grand dans l'avenir, estime notre interlocuteur, notamment avec la promulgation prochaine du Pacte européen sur la migration et l'asile. En effet, cette réforme en cours de discussions dans les instances européennes va permettre d'institutionnaliser et d'accroître l'exode des compétences d'autant que l'UE cherche des recrutements directs sans aucun passage par quelque structure ou institution dans les pays d'accueil. Pis, l'objectif de l'UE n'est pas seulement d'attirer les talents de pays tiers comme le Maroc, mais également de les retenir et de les garder », analyse Abdelkrim Belguendouz.

Une réalité des plus compliquées, selon lui, au vu de l'absence d'une politique de gestion de la main-d'œuvre claire ainsi que de moyens humains et financiers, sans parler des défiances au niveau de l'information et de la communication ainsi qu'au niveau de l'institutionnalisation et de l'organisation opérationnelle. A noter également l'absence de suivi et de continuité, de la multiplicité des intervenants et des rivalités institutionnelles et la gestion court-termiste, sans mise en perspective et sans cohérence, préférant le « picorage » et les effets d'annonce. « En fait, pour certains de nos responsables, l'essentiel est de réduire le chômage et d'assurer des recettes en devises », a conclu Abdelkrim Belguendouz.

Hassan Bentaleb

L'immigration comme solution à la pénurie de main-d'œuvre

Les pays développés souffrent d'un manque cruel de main-d'œuvre dans de nombreux domaines, et les immigrants sont l'une des solutions, affirme dans un rapport le Boston consulting group (BCG), un puissant cabinet de conseil américain.

Rédigé avec l'Organisation internationale pour les migrations (rattaché à l'ONU depuis 2016), le rapport en reprend la définition d'immigrant : une personne qui vit dans un autre pays que celui de sa naissance. Le rapport en dénombre 280 millions aujourd'hui.

Cela tombe bien, car il y aurait environ 30 millions d'emplois libres dans les 30 premières économies mondiales. Les dirigeants d'entreprises sondés par le BCG ne s'y trompent pas : ils sont 72% à estimer que l'immigration est bénéfique au développement de leur pays, contre 41% pour le grand public.

Immigration peu qualifiée

La France est le 7e pays d'accueil avec un peu plus de 9 millions d'immigrants. Et si l'immigration permet de combler une partie du besoin d'emplois, ceux-ci demeurent souvent peu qualifiés. En effet, selon l'Institut national des statistiques (Insee), 42% des immigrés d'âges actifs sont peu ou pas diplômés, c'est-à-dire qu'ils ont atteint, au plus, un niveau équivalent au brevet des collèges.

Dans un rapport publié en 2021, deux économistes, Emmanuelle Auriol et Hillel Rapoport, expliquaient ainsi que pour la période 2000-2010, la contribution des immigrés à l'accroissement du stock de travailleurs hautement qualifiés n'a été que de 3,5% en France alors qu'elle était de plus de 10 % au Royaume-Uni, en Australie ou au Canada.

Source : <https://www.ouest-france.fr/>



L'émissaire de l'ONU sur la sellette au Soudan

Le chef de l'armée soudanaise a réclamé le limogeage de l'émissaire de l'ONU, lui faisant porter la responsabilité de la guerre qui a éclaté il y a six semaines avec les paramilitaires et fait plus de 1.800 morts. Une énième trêve est entrée en vigueur lundi soir au Soudan pour laisser passer civils en fuite et aide humanitaire, mais comme les autres elle n'a pas abouti à une baisse significative des combats.

Le 15 avril, le jour où le chef de l'armée, le général Abdel Fattah al-Burhane et le patron des paramilitaires, le général Mohamed Hamdane Daglo, ont débuté les hostilités, ils étaient censés se retrouver pour des négociations. Depuis des semaines, la communauté internationale, ONU en tête, réclamaient qu'ils s'accordent sur l'intégration des Forces de soutien rapide (FSR) du général Daglo à l'armée.

Alors que de nombreux observateurs prédisaient un échec des discussions, l'émissaire de l'ONU au Soudan Volker Perthes proclamait son "optimisme". Le jour où a éclaté la guerre il a admis avoir été "pris par surprise". Dans une lettre adressée à l'ONU dont l'AFP a consulté une copie, le général Burhane accuse M. Perthes d'avoir "dissimulé" dans ses rapports à l'ONU la situation explosive à Khartoum. Sans ces "mensonges", le général "Daglo n'aurait pas lancé ses opérations militaires".

M. Perthes, accuse encore la lettre, n'a respecté ni son devoir d'"impartialité" ni la "souveraineté nationale", devenant "une partie et non plus un médiateur". Le patron de l'ONU Antonio Guterres s'est dit "choqué", témoignant "son entière confiance" à son émissaire. M. Perthes, récemment parti pour New York, "pourrait ne pas pouvoir revenir au Soudan et le savait sûrement en partant", assure la chercheuse Kholood Khair. Pour elle, le poids des islamistes dans le camp de Burhane ne cesse d'augmenter et l'octroi ou non du visa d'entrée à M. Perthes "sera un test décisif pour jauger" de leur résurgence. De longue date, les pro-démocratie accusent le général Burhane d'être



instrumentalisé par les islamistes du régime d'Omar el-Béchir (1989-2019).

Ils en veulent pour preuve le retour aux affaires de plusieurs responsables de la dictature militaro-islamiste depuis le putsch de 2021 grâce auquel les deux généraux aujourd'hui rivaux ont définitivement écarté du pouvoir les civils. Le chercheur Alex de Waal estime aussi que, depuis le début de la guerre, le poids des islamistes derrière Burhane est plus criant encore. Ses soutiens sont "un réseau (...) de sociétés, banques et compagnies de télécommunication tenues par des islamistes, des officiers du renseignement ou l'armée elle-même", assure-t-il.

Le général Daglo joue d'ailleurs de cette rhétorique; il répète à l'envi combattre "les islamistes" et les "vestiges de l'ancien régime". Et il se fait le chantre de "la démocratie" et des "droits humains", alors même

que ses milliers d'hommes sont accusés d'avoir commis des atrocités pour le compte de Béchir dans la guerre du Darfour (ouest) dans les années 2000.

Malgré tout, le camp de l'armée semble divisé: au moment où le général Burhane réclamait le limogeage de M. Perthes, son nouveau numéro deux, l'ex-chef rebelle Malik Agar, discutait d'une sortie de crise avec l'émissaire onusien.

En attendant, l'armée a rappelé sous les drapeaux tous ses retraités. Les FSR ont dénoncé "une décision dangereuse" et accusé l'armée d'avoir mené de nouveaux raids aériens en violation de la trêve.

Depuis le putsch, des milliers de personnes soutenant l'armée et les islamistes ont manifesté contre M. Perthes. Comme sous Béchir, ils disent refuser les "ingérences" de l'ONU.

Lundi à New York, M. Perthes avait rétorqué que les responsables des violences étaient "les deux généraux en guerre" et non l'ONU. Depuis le 15 avril, la guerre a fait plus de 1.800 morts, selon l'ONG ACLED. Et, selon l'ONU, plus d'un million de déplacés et de 300.000 réfugiés. "Nous ne pouvons pas détourner notre regard", a plaidé l'acteur américain George Clooney, alors que l'ONU rappelle qu'il lui manque 1,5 milliard de dollars pour assister les 25 millions de Soudanais qui ont besoin d'aide pour survivre.

Le patron du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés, Filippo Grandi, en visite en Égypte, a appelé les deux généraux rivaux "à écouter les histoires tragiques des réfugiés". "S'ils pensent vraiment au peuple, ils doivent cesser de se battre tout de suite", a-t-il ajouté.

Le premier avion de ligne de conception chinoise décolle pour son vol commercial inaugural

Le premier avion de ligne de conception chinoise, le C919, a décollé dimanche pour son vol commercial inaugural, un tournant pour le secteur chinois du transport aérien qui souhaite rivaliser depuis long-

temps avec ses concurrents occidentaux.

L'appareil du vol MU9191 de la compagnie China Eastern Airlines a décollé de l'aéroport Hongqiao de Shanghai (est) vers 10H30 locales (02H30 GMT), selon des

images de la chaîne de télévision d'Etat CCTV. A bord de l'avion, à destination de l'aéroport international de Pékin, se trouvaient 130 passagers.

Des images diffusées par des médias d'Etat ont montré des dizaines de passagers rassemblés à l'aéroport de Shanghai pour admirer l'appareil blanc aux lignes épurées.

Ces derniers sont ensuite montés à bord de l'avion qui, après avoir circulé sur la piste, a pris son envol. L'ensemble des passagers ont reçu des cartes d'embarquement rouges et pourront profiter à bord d'un fastueux "repas à thème" pour célébrer l'événement, a indiqué CCTV.

La Chine, qui cherche à devenir autonome dans le secteur des technologies, a beaucoup investi dans la production de ce premier avion de ligne de conception chinoise. Pékin espère que le C919

pourra rivaliser avec les appareils étrangers les plus prisés comme le Boeing 737 MAX et l'Airbus A320. L'aéronef est construit par l'entreprise d'Etat Comac, mais de nombreuses pièces de l'engin proviennent d'autres pays.

Le C919 sera mobilisé à partir de lundi pour les trajets réguliers qu'effectue China Eastern Airlines pour relier Shanghai à Chengdu (sud), a rapporté CCTV. "A l'avenir, la plupart des passagers pourront choisir de voyager à bord de grands appareils de conception nationale", a décrit CCTV.

Le premier modèle de cet avion à fuselage étroit pouvant transporter 164 passagers a été livré officiellement à la compagnie aérienne chinoise en décembre 2022.

Zhang Yujin, directeur général adjoint de Comac, a indiqué en janvier au média The Paper, soutenu par le pouvoir, que l'entre-

prise avait enregistré plus de 1.200 commandes pour son appareil.

Le constructeur d'Etat prévoyait d'accroître d'ici cinq années ses capacités de production annuelle à 150 modèles, avait alors déclaré Zhang Yujin. L'Asie, la Chine en particulier, constitue un objectif prioritaire pour l'européen Airbus et l'américain Boeing, qui cherchent à tirer parti de la demande croissante de vols émanant d'une classe moyenne de taille conséquente.

En avril, Airbus a annoncé qu'il doublerait ses capacités de production en Chine et signé un accord pour construire une deuxième chaîne d'assemblage à Tianjin (nord-est) pour l'A320.

Le premier site d'assemblage de Tianjin a ouvert en 2008 et produit quatre A320 par mois. Une cadence qu'Airbus espère porter à six par mois d'ici la fin de l'année 2023.



L'Ukraine dit avoir contré l'attaque de drones "la plus importante" sur Kiev

L'Ukraine a affirmé dimanche avoir contré dans la nuit "l'attaque de drones la plus importante" sur Kiev "depuis le début de l'invasion" russe, qui a toutefois fait au moins deux morts et trois blessés dans la capitale.

Les autorités militaires ont affirmé avoir détruit 52 des 54 drones explosifs lancés par Moscou dans le pays dont une quarantaine au-dessus de Kiev, visée pour la quatorzième fois en un mois, une série inédite.

La Russie a de son côté estimé que les Occidentaux "jouaient avec le feu" après le feu vert récent des Etats-Unis pour des livraisons futures d'avions de combat F-16 à Kiev. "Il s'agit de l'attaque de drones la plus importante contre la capitale depuis le début de l'invasion" russe, a déploré dimanche matin l'administration militaire régionale sur Telegram, précisant que celle-ci "s'est déroulée en plusieurs vagues, et l'alerte aérienne a duré plus de cinq heures !".

"Selon des données préliminaires, plus de 40 drones russes ont été détruits par la défense anti-aérienne" au-dessus de Kiev, a-t-elle indiqué. Les autorités ont enregistré à ce stade deux morts et trois blessés dans la capitale ukrainienne. Selon l'administration régionale, "après destruction des drones" russes, "des débris sont tombés sur un immeuble de sept étages" dans le quartier de Golosiivskii, tuant une personne et en blessant une autre.

Un incendie s'est également déclaré dans une zone d'entrepôts, propageant les flammes sur 1.000

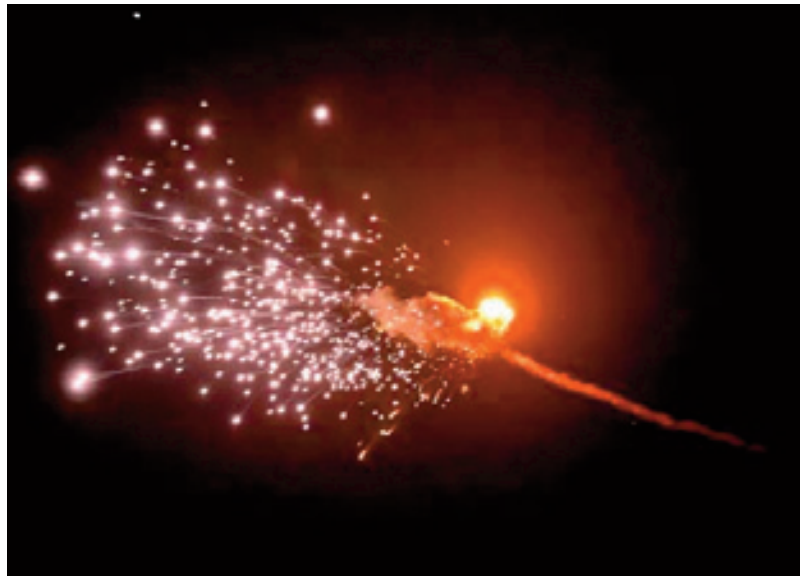
m2 et blessant une personne sur les lieux, selon la même source.

Dans le quartier de Solomianskii, "en raison de la chute de débris de drones près d'une station-service, une femme de 35 ans a été hospitalisée et un homme de 41 ans est mort", avait annoncé dans la nuit le maire de Kiev, Vitali Klitschko, déplorant une nouvelle attaque "massive".

"Les gens sont sous le choc. Les dégâts sont importants, les vitres sont brisées, le toit est abîmé", a déploré Serguïi Movtchane, 50 ans, un habitant du quartier de Petcherskii, où les débris d'un drone abattu par la défense anti-aérienne ont endommagé son immeuble, sans faire de victimes. "Les Russes nous intimident", dit-il à l'AFP. "Mais je pense que c'est l'agonie de leur régime".

C'est la quatorzième attaque russe de drones sur Kiev depuis début mai selon les autorités, une ampleur inédite depuis plusieurs mois alors que la capitale avait été relativement épargnée en début d'année. Au total dans le pays, "un nombre record de drones explosifs lancés ont été enregistrés: 54 !", a indiqué l'armée de l'air ukrainienne, se félicitant d'en avoir "détruit 52". Selon elle, la Russie visait notamment "des installations militaires et des infrastructures critiques dans les régions du centre du pays, en particulier dans la région de Kiev".

La guerre des drones continue ainsi de faire rage entre l'Ukraine et la Russie, l'utilisation de ces petits engins pilotés à distance en zone de conflit ayant explosé sur



le front ukrainien.

Le territoire russe a ainsi lui aussi été visé ces dernières semaines par une série d'attaques de ce genre en plus de sabotages, à l'heure même où Kiev dit finaliser ses préparatifs avant de lancer un assaut visant à reconquérir tous les territoires occupés par Moscou.

L'attaque la plus spectaculaire remonte au 3 mai lorsque deux drones ont été abattus au-dessus du Kremlin à Moscou, résidence officielle et lieu occasionnel de travail du président Vladimir Poutine. Moscou avait accusé Kiev, qui avait nié toute implication.

Outre cet incident en plein cœur de la capitale russe, ce sont généralement les régions limitrophes de l'Ukraine qui sont visées, là même où l'armée russe approvisionne en partie ses troupes en amont du sol ukrainien. Mais ces drones peuvent aussi frapper à plusieurs centaines de kilomètres à l'intérieur du territoire russe. Samedi, deux drones ont endommagé un bâtiment d'où est administré un oléoduc dans la région de Pskov, dans l'ouest de la Russie, avait annoncé le gouverneur Mikhaïl Vedernikov.

Si Moscou accuse inlassable-

ment Kiev - et ses soutiens occidentaux - d'être derrière ces attaques, l'Ukraine nie de manière générale toute implication.

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a par ailleurs dénoncé dimanche "l'escalade inacceptable" que représente à ses yeux le feu vert occidental à la livraison future d'avions de combat F-16 à Kiev.

"C'est jouer avec le feu. Cela ne fait aucun doute", a déclaré M. Lavrov dans un entretien à la télévision d'Etat russe dont un extrait a été publié sur les réseaux sociaux du journaliste l'ayant interrogé.

Accord de principe pour éviter une banqueroute des Etats-Unis

Quelques jours de l'échéance, le président américain Joe Biden et le leader républicain Kevin McCarthy ont trouvé samedi un "accord de principe" pour éviter un défaut de paiement des Etats-Unis, qui devra toutefois encore être validé par le Congrès. La Chambre des représentants, à majorité républicaine, votera mercredi, a indiqué son patron. Viendra ensuite le Sénat, à majorité démocrate. Kevin McCarthy a estimé dans une courte allocution que le compromis budgétaire trouvé, dont il n'a pas livré le détail, était "tout à fait digne du peuple américain".

Le dirigeant conservateur s'est seulement félicité des "réductions historiques" de la dépense publique que l'accord prévoit selon lui, ce qui était la revendication principale des républicains. "Cet accord est un compromis, ce qui veut dire que chacun n'obtient pas tout ce qu'il veut", a réagi pour sa part Joe Biden, assurant que le texte "réduit les dépenses tout en protégeant des programmes publics essentiels".

Le président démocrate a estimé que l'accord avec les conservateurs était "une bonne nouvelle, parce qu'il évite ce qui aurait

été un défaut (de paiement) catastrophique".

Kevin McCarthy a indiqué qu'il s'entre-tendrait à nouveau avec Joe Biden et publierait le texte, résultat de difficiles négociations, et que la Chambre des représentants "votera alors sur ce texte mercredi". Selon une source qui a eu connaissance des négociations, l'accord trouvé entre l'exécutif et l'opposition relève pendant deux ans, donc jusqu'après l'élection présidentielle de 2024, le plafond d'endettement public des Etats-Unis. Il n'y a pas les importantes réductions souhaitées par les républicains, même si les dépenses non liées à la défense resteront pratiquement inchangées l'année prochaine et n'augmenteront que nominale-ment en 2025, a-t-on précisé de même source. En outre, de nouvelles règles s'appliqueront à l'accès à certains programmes d'aide fédéraux, mais la source a précisé que l'accord protégeait la loi sur la réduction de l'inflation et le plan d'allègement de la dette étudiante, signés par M. Biden.

Sans relèvement de cette limite, la première puissance mondiale risquait de se trouver en défaut de paiement le 5 juin, incapable d'honorer ses engagements finan-

ciers: salaires, retraites ou remboursements à ses créanciers. Comme toutes les grandes économies ou presque, les Etats-Unis vivent à crédit. Mais contrairement aux autres pays développés, l'Amérique bute régulièrement sur une contrainte juridique: le plafond de la dette, le montant maximal d'endettement des Etats-Unis, qui doit être formellement relevé par le Congrès.

De cette procédure législative de routine, les républicains, majoritaires à la Chambre des représentants depuis janvier, ont fait un instrument de pression politique.

Refusant de faire un prétendu "chèque en blanc" au président démocrate, ils ont conditionné tout relèvement de ce plafond, actuellement fixé à 31.400 milliards de dollars, à des coupes budgétaires. Joe Biden, candidat à sa réélection, a longtemps refusé de venir à la table des négociations, accusant l'opposition de prendre l'économie américaine en "otage" en exigeant de telles coupes.

Après plusieurs réunions à la Maison Blanche entre les deux hommes, les équipes du président et du "speaker" républicain se sont finalement attelées à des séances de négociations interminables - toutes abondam-

ment commentées par le tout Washington.

L'accord de principe trouvé samedi soir donne un peu d'air aux marchés financiers, qui n'ont jamais réellement paniqué mais que cette paralysie commençait à impatienter.

Il est de fait très courant que des compromis de dernière minute soient conclus sur ce type de dossier.

L'agence de notation Fitch avait placé jeudi "sous surveillance" la note AAA des Etats-Unis, estimant que l'échec à trouver un accord "constituerait un signe négatif en matière de gouvernance".

L'économie mondiale, déjà en proie à une "forte incertitude", aurait pu "se passer" de ces tractations tendues, avait aussi critiqué la directrice du Fonds monétaire international Kristalina Georgieva. Reste que ce compromis doit désormais être validé par le Sénat, contrôlé de peu par les démocrates, et par la Chambre des représentants, sur laquelle les conservateurs ont une fragile majorité. Certains progressistes au sein du parti démocrate, tout comme des élus du parti républicain, ont menacé de ne pas ratifier, ou de retarder au maximum un texte qui ferait trop de concessions au camp adverse.

Economie

Capital Investissement : 1,159 MMDH de levées de fonds en 2022

Les levées de fonds des sociétés de gestion ont atteint 1,159 milliard de dirhams (MMDH) au titre de l'exercice 2022, selon le dernier rapport d'activité de l'Association marocaine des investisseurs en capital (AMIC).

Ces levées ont été réalisées par 6 fonds en 2022 et 23 fonds entre 2017 et 2022, fait savoir le rapport, notant que les fonds trans-régionaux s'accaparent 77% des levées pour le Maroc depuis 2012.

La part des organismes de développement internationaux est en hausse constante depuis la première génération de fonds (2000-2005), relève l'AMIC.

Après une forte baisse de la part des investisseurs marocains entre la première et la troisième générations de fonds (de 73% entre 2000 et 2005 à 34% entre 2012 et 2016), le rapport fait ressortir "une hausse marquée" des investisseurs marocains, enregistrée ces dernières années (46% entre 2017 et 2022). Les investissements, réalisés par 11 sociétés de gestion, s'élèvent à 914 millions de dirhams (MDH) en 2022, avec 27 nouvelles entreprises investies, et 18 réinvestissements, rapporte la MAP.

Par répartition géographique des entreprises investies, la région de Casablanca-Settat est la plus dynamique en termes d'investissements avec 218 actes d'investissements pour un total de 8,211 MMDH en cumul à fin 2022, suivie par les régions de Rabat-Salé-Kénitra, de Fès-Meknès et de Tanger Tétouan-Al Hoceïma, avec respectivement 9%, 7% et 5% des investissements réalisés. Entre 2017 et 2022, la région de Casablanca-Settat représente 78% en valeur, alors qu'en nombre d'investissements, la part de cette région est en baisse, et est passée de 73% entre 2000 et 2005 à 67% entre 2017 et 2022.

Pour les nouveaux investissements en phase de démarrage d'activité, le capital amorçage et le capital risque représentent près de 70% du total des investissements réalisés en 2022. À fin 2022, les investissements en capital amorçage et risque représentent 35% des investissements réalisés en nombre et 8% en valeur, leurs parts sont passées de 26% entre 2006-2011 à 55% entre 2017-2022.

Par secteur d'activité, le secteur des services est en hausse continue depuis la première génération de fonds, passant de 18% à 36% en 2017-2022, indique le rapport, ajoutant que les secteurs de la santé et de l'éducation ont connu une forte croissance ces dernières années. Le rapport fait également état de 14 actes de désinvestissement réalisés par 5 sociétés de gestion pour un montant global de 1,399 MMDH en 2022.

À fin 2022, les sorties réalisées dans le marché secondaire représentent 33% de l'ensemble des désinvestissements, précise l'AMIC, notant que ces sorties ne se font pas seulement auprès des fonds marocains mais aussi auprès des fonds étrangers qui affichent un intérêt croissant pour l'investissement dans ce marché au Maroc.

Les besoins d'emprunts souverains vont continuer à monter à l'échelle mondiale en 2023



Les besoins d'emprunts souverains devraient ressortir en hausse au titre de l'année 2023, indique un nouveau rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Alors même que de nombreux pays de l'OCDE s'efforcent d'atténuer l'impact de la hausse des prix sur les ménages et les entreprises, «les besoins d'emprunts bruts augmenteront de 6% environ en 2023, pour atteindre un montant total de 12.900 milliards USD, alors qu'ils s'établissaient à 12.200 milliards USD en 2022», selon ledit rapport.

D'après les estimations de l'organisation internationale d'études économiques, présentées dans la publication *Les Perspectives*

de l'OCDE sur les emprunts souverains 2023, les besoins d'emprunts nets devraient aussi s'accroître en 2023, pour passer de 10.200 milliards USD en 2022 à 10.600 milliards USD cette année.

Refluant d'un pic de 88% en 2020 à 83% en 2022, l'encours de la dette des administrations centrales a diminué en pourcentage du PIB, a souligné le document ajoutant qu'il devrait en outre rester stable en 2023, tout en demeurant supérieur d'environ 10 points de pourcentage à son niveau d'avant la pandémie.

2023 marque la fin d'une longue période de conditions de financement favorables pour les émetteurs souverains

Comme le fait savoir le secrétaire général de l'OCDE, Mathias Cormann, cité par l'OCDE, «l'année 2023 marque la fin d'une longue période de conditions de financement favorables pour les émetteurs souverains qui s'adaptent à de nouvelles réalités et à un environnement de marché en évolution rapide».

Soulignons en outre les répercussions économiques et financières de la guerre russo-ukrainienne, il explique que «ces derniers développements montrent bien qu'il est important que l'on dispose de cadres institutionnels crédibles pour la gestion de la dette, et que les gestionnaires de la dette publique aient la capacité de s'adapter et de réagir à l'évolution des conditions

du marché.»

Il sied de noter que la hausse des taux n'est pas le seul problème auquel sont confrontés les émetteurs souverains, comme le relève le rapport faisant remarquer par ailleurs que «la demande d'obligations émanant des banques centrales s'est dans une large mesure évaporée, si bien qu'il revient au secteur privé d'absorber les volumes considérables de dette correspondant aux nouvelles émissions et aux opérations de refinancement».

De plus, toujours selon ledit rapport, la liquidité des marchés s'est également dégradée, ce qui pourrait faire augmenter encore les coûts d'emprunt et réduire la latitude dont disposent les gestionnaires de la dette pour s'adapter à l'évolution des besoins d'emprunt.

Dans ce contexte où les investisseurs étrangers vont rééquilibrer leurs portefeuilles dans un mouvement de «fuite vers la sécurité», l'OCDE craint que les économies de marché émergentes et les économies en développement ne soient confrontées à des risques accrus.

D'après le rapport, qui évalue également la mesure dans laquelle les émetteurs souverains contribuent à catalyser l'investissement durable, l'encours total d'obligations souveraines durables représente maintenant un montant supérieur à 325 milliards USD, dont 75% sont axés sur des projets à caractère climatique ou en-

vironnemental.

Si la valeur totale des émissions d'obligations durables a diminué entre 2021 et 2022, force est de constater que «le nombre de pays émettant ce type d'instrument augmente, puisqu'on en comptait 10 nouveaux en 2022, auxquels se sont ajoutés cinq autres au premier trimestre de 2023», a constaté l'OCDE soulignant que la demande des investisseurs semble forte et que cette dynamique devrait perdurer au cours des années à venir.

A noter que près de la moitié de la dette négociable des pays de l'OCDE – soit environ 23.000 milliards USD – arrivera à échéance au cours des trois prochaines années, souligne l'organisation dans un communiqué.

D'après la même source, «les coûts d'emprunt ont plus que doublé pour les emprunteurs souverains des pays de l'OCDE depuis 2021, le rendement moyen des obligations souveraines à l'émission étant passé de 1.4% en 2021 à 3.3% en 2022, et ils semblent devoir augmenter encore à court terme».

En conséquence, l'OCDE note que les pays sont confrontés à un risque de refinancement élevé, et de nombreux États qui consacreront une part plus importante de leur budget à assurer le service de leur dette pourraient ainsi être soumis à des contraintes budgétaires plus fortes au cours des années à venir.

Alain Bouithy



La hausse des taux n'est pas le seul problème auquel sont confrontés les émetteurs souverains, selon l'OCDE

Bourse de Casablanca

Les échanges à plus de 555,85 MDH

Le volume global des échanges à la Bourse de Casablanca s'est chiffré, au titre de la semaine allant du 22 au 26 mai courant, à plus de 555,85 millions de dirhams (MDH).

Dans le détail, le volume réalisé sur le marché central (actions) a atteint 555,44 MDH, alors que celui de transferts

s'est élevé à 408.000 dirhams.

S'agissant des valeurs les plus actives de la semaine, Attijariwafa Bank a drainé 165,25 MDH, Aradei Capital 49,57 MDH et Itissalat Al-Maghrib 48,99 MDH. La capitalisation boursière s'est établie, quant à elle, à 566,329 milliards de dirhams.

Rabat : Les nuitées dans les EHTC en progression de 71% à fin mars

Les nuitées réalisées dans les établissements d'hébergement touristique classés (EHTC) ont progressé de 71% au niveau de la ville de Rabat à fin mars 2023, selon l'Observatoire du tourisme. Ainsi, un total de 190.714 nuitées a été enregistré au cours du premier trimestre (T1), contre 111.252 au T1 de 2022 et 187.053 au T1 de 2019 (+2%), avec un taux d'occupation de 49%, d'après les statistiques de l'Observatoire sur le tourisme au Maroc au titre du mois de mars 2023. Cette performance s'est aussi accompagnée d'un accroissement de 121% en termes d'arrivées à l'aéroport de Rabat-Salé durant la période janvier-mars, avec 98.532 touristes, contre 44.655 au T1 de 2022 et 106.929 au T1 de 2019 (-8%). Pour le seul mois de mars, le total des nuitées dans les

EHTC de Rabat s'est apprécié de 9% avec 66.372 nuitées, contre 60.930 en mars 2022, et un taux d'occupation de 49%. Le volume des arrivées à l'aéroport de Rabat-Salé pour le mois de mars a atteint 32.887 touristes, en hausse de 14% (28.802 touristes) par rapport à la même période de l'an dernier. A l'échelle nationale, les nuitées totales réalisées dans les EHTC ont enregistré une hausse de 161% à fin mars 2023, en glissement annuel. Cette évolution concerne les touristes non-résidents (+366%) et les résidents (+29%). Les recettes voyages en devises générées par l'activité touristique des non-résidents au Maroc se sont élevées à 25 milliards de dirhams au T1 de 2023, contre 16,5 milliards de dirhams au T1 de 2019 (+51%).

Casablanca: Les industriels au rendez-vous à l'AZIAN Business Forum 2023

L'Association de la zone industrielle d'Aïn Sebaâ-Hay Mohammadi (AZIAN) a organisé, récemment à Casablanca, l'AZIAN Business Forum 2023, un événement né en 2022 après le Centenaire de la zone industrielle d'Aïn Sebaâ-Hay Mohammadi, qui prend la forme d'un événement d'affaires dédié aux dirigeants du secteur industriel.

Placé sous le thème "Quels leviers de croissance dans un environnement complexe ?", l'AZIAN Business Forum 2023 vise à promouvoir les opportunités business au sein des différents écosystèmes industriels marocains et en particulier auprès des opérateurs de la zone industrielle d'Aïn

Sebaâ-Hay Mohammadi, rapporte la MAP.

Le Forum, qui accueille pour cette nouvelle édition plus de 300 participants, se veut également un espace d'échanges autour des grands enjeux de l'industrie marocaine et de réflexion sur les nouvelles pistes en réponse aux défis que rencontrent actuellement les entreprises dans un contexte économique de plus en plus incertain.

"L'AZIAN Business Forum a vocation à devenir le rendez-vous incontournable pour promouvoir l'entreprise marocaine en général et la zone industrielle d'Aïn Sebaâ-Hay Mohammadi en particulier, en favorisant un écosystème porteur de valeur et de richesse pour ses membres et pour le développement de l'industrie de notre pays", a déclaré le président de l'AZIAN, Mohamed Fikrat.

M. Fikrat a également souligné l'importance d'examiner de nouveaux leviers de croissance pour le développement de l'écosystème industriel national, à l'aune des enjeux et défis, notamment exogènes, qui se posent à l'économie nationale à l'instar du contexte géopolitique international et de l'inflation.

Par ailleurs, il a indiqué que la conjoncture post-Covid et les répercussions de la crise sanitaire sur l'économie nationale imposent de faire les bons choix et d'activer un certain nombre de leviers, appelant, à ce titre, les industriels à impliquer les jeunes et libérer leur potentiel de créativité et d'innovation.

Le président de l'AZIAN a aussi plaidé

pour davantage de synergie entre les différents opérateurs industriels, notant que l'ambition forte affichée par le Royaume de développer le "Made In Morocco" devrait être soutenue par l'édification d'un écosystème industriel intégré et inclusif et des relations synergiques fructueuses entre ses acteurs. Et de saluer l'implication des industriels et chefs d'entreprises marocains qui n'ont rien à envier aux entreprises étrangères grâce à l'intelligence collective de leurs collaborateurs, leur patriotisme et leur capacité à innover.

De son côté, le président de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), Chakib Alj, a mis l'accent sur les opportunités qui s'offrent à l'économie nationale en raison de la reconfiguration des chaînes de valeur mondiales, relevant que pour maintenir le cap et permettre à l'industrie d'atteindre son plein potentiel, certains leviers sont à activer rapidement.

Il est indispensable de mettre à disposition des industriels, du foncier de qualité et en volume suffisant, proche des plateformes logistiques et des bassins d'emploi, a-t-il dit, ajoutant que les partenariats public-privé ont montré leur efficacité pour offrir des zones industrielles qui répondent aux besoins des opérateurs économiques.

Après avoir suggéré la duplication de ces expériences, notamment pour renforcer l'attractivité des régions, M. Alj a mis l'accent sur la nécessité de mettre en place des mécanismes de financement et de soutien à l'investissement. Dans ce sens, il s'est réjoui

de l'opérationnalisation en cours de la Charte d'investissement et de son dispositif principal, permettant de "dé-risquer" l'investissement à hauteur de 30% selon les critères remplis.

Passant en revue les défis de la formation, de l'emploi, du développement de plateformes logistiques, et les défis environnementaux, M. Alj a estimé que l'amélioration de ces différents facteurs en urgence est indispensable pour garantir la souveraineté industrielle du pays et accroître sa compétitivité et celle des opérateurs nationaux. "Cela ne peut se faire sans un partenariat public-privé fort, franc et pragmatique", a-t-il conclu.

Association à but non lucratif, l'AZIAN a été créée en 2016 pour donner une nouvelle impulsion de développement et représenter l'ensemble des acteurs économiques de la zone industrielle la plus ancienne du Maroc.

Née il y a 100 ans, la zone industrielle d'Aïn Sebaâ-Hay Mohammadi est la plus ancienne zone industrielle du Royaume. Implantée sur une superficie de 435 hectares, elle accueille plus de 500 entreprises opérant dans plus de 30 branches d'activités, notamment l'agroalimentaire, l'industrie pharmaceutique ou encore l'énergie, générant plus de 38.000 emplois directs.

L'AZIAN s'est ainsi donné pour mission de rendre la zone industrielle d'Aïn Sebaâ-Hay Mohammadi, plus compétitive, créatrice de valeurs et de richesses pour ses membres et leurs parties prenantes.



Promouvoir les opportunités business auprès des opérateurs de la zone industrielle d'Aïn Sebaâ-Hay Mohammadi

Tanger: Légère hausse de l'IPC en mars dernier

L'indice des prix à la consommation (IPC) des ménages à Tanger a augmenté de 0,2% en mars dernier par rapport au mois précédent, et de 7,9% en glissement annuel.

L'indice des prix des produits alimentaires a augmenté de 0,5% en mars dernier par rapport à février, en raison de la hausse des prix des "Fruits" de 1,8%, des "Huiles et graisses" de 1,7%, des "Poisson et fruits de mer" de 1,6%, du "Pain et

céréales" de 0,9%, des "Produits alimentaires non classés ailleurs", du "Café, thé et cacao" et des "Eaux minérales, boissons rafraîchissantes et jus de fruits et de légumes" de 0,3% et des "Viandes" de 0,2%, indique un communiqué de la direction régionale du Haut-commissariat au plan (HCP) de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma. La variation mensuelle de l'indice des produits non alimentaires s'est également accrue de 0,1%, suite à la hausse des prix des

"Articles d'habillement et chaussures" de 2,8% et des "Biens et services divers" de 0,4%, rapporte la MAP. Par ailleurs, la baisse des prix du "Transport" de 1,1%, des "Loisirs et culture" de 0,2% et de la "Communication" de 0,1%, et la stagnation des indices des autres divisions n'ont pas impacté l'évolution générale, précise la même source.

Sur un an, l'indice des prix des produits alimentaires s'est élevé à 16,2% en mars dernier, sous l'effet

de la progression des prix des "Huiles et graisses" de 35,9%, des "Légumes" de 28%, des "Fruits" de 27,4%, du "Lait, fromage et œufs" de 17,7%, des "Eaux minérales, boissons rafraîchissantes et jus de fruits et de légumes" de 13,9%, des "Viandes" de 11%, du "Café, thé et cacao" de 9,2%, des "Produits alimentaires non classés ailleurs" de 8%, du "Pain et céréales" de 4,7%, du "Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie" de 4%, des "Poisson

et fruits de mer" de 2,3% et du "Tabac" de 5,4%.

La variation annuelle de l'indice des produits non alimentaires a également augmenté de 2,9%, alors que la variation dans les prix des divisions qui constituent les produits non alimentaires a fluctué entre une diminution de 0,2% pour la division de la "Communication" et une augmentation de 7,9% pour la division des "Articles d'habillement et chaussures".

Clôture du 76^{ème} Festival de Cannes

Justine Triet remporte la Palme d'or et croise le fer avec le gouvernement français

Justine Triet a remporté samedi la Palme d'or pour "Anatomie d'une chute", la troisième jamais décernée à une réalisatrice, et a profité de la tribune pour lancer une attaque contre la politique du gouvernement français sur la culture et les retraites.

La cinéaste de 44 ans succède à Jane Campion ("La leçon de piano", 1993) et Julia Ducournau ("Titane", 2021), confirmant le lent mouvement vers l'égalité dans une industrie du cinéma historiquement dominée par les hommes.

Le Festival s'était ouvert il y a douze jours sous la menace d'une coupure de courant de la CGT mais c'est finalement par la lauréate que le mouvement social en France s'est invité à Cannes.

En recevant son prix des mains de Jane Fonda, la cinéaste a vivement dénoncé la manière dont le gouvernement français avait "nié de façon choquante" la protestation contre la réforme des retraites.

"Ce schéma de pouvoir dominateur, de plus en plus décomplexé, éclate dans plusieurs domaines", a-t-elle ajouté, estimant que le pouvoir cherchait aussi à "casser l'exception culturelle sans laquelle (elle) ne serait pas là aujourd'hui".

Réplique immédiate de la ministre française de la Culture, Rima Abdul Malak. Elle s'est dite "estomaquée par son discours si injuste": "Ce film n'aurait pu voir le jour sans notre modèle français de financement du cinéma qui permet une diversité unique au monde. Ne l'oublions pas", a-t-elle écrit sur les réseaux sociaux.

En conférence de presse, Justine



Triet persiste et signe, critiquant une "tendance qui va vers la rentabilité" des aides publiques au cinéma, et pointant le danger que ces aides aillent aux "plus gros films" au détriment du cinéma de création indépendant.

L'exception culturelle "est née sur l'idée de non-rentabilité du cinéma. Ça nous est envié dans le monde entier et ce n'est pas pour rien", a-t-elle poursuivi en réponse à une question de l'AFP.

Sur le plan artistique, ce nouveau couronnement d'une jeune réalisatrice française témoigne du succès des réalisations tricolores dans les festivals internationaux, avec le Lion d'or remis à Audrey

Diwan en 2021 à Venise pour "L'événement" et l'Ours d'or en février à Nicolas Philibert pour "Sur l'Adamant".

Le jury, présidé par Ruben Östlund et où siégeait également Julia Ducournau, a choisi un film (dans les salles françaises le 23 août) qui raconte le procès d'une veuve (Sandra Hüller) accusée aux assises d'avoir tué son mari. L'occasion de disséquer les dynamiques de pouvoir au sein d'un couple d'artistes aisés et d'exposer les préjugés sociaux auxquels se heurtent les femmes indépendantes.

Il a également envoyé un message contemporain sur l'effroyable banalité du mal, en donnant le Grand Prix à Jonathan

Glazer pour "The Zone of Interest", sur la vie quotidienne du commandant nazi d'Auschwitz, une oeuvre radicale.

L'actrice turque Merve Dizdar a dédié son prix d'interprétation dans "Les herbes sèches" de Nuri Bilge Ceylan "à toutes les femmes qui mènent une lutte pour surmonter les difficultés existantes dans ce monde". Le Japonais Koji Yakusho a reçu le prix du meilleur acteur pour "Perfect Days" de Wim Wenders.

Ce palmarès met un terme à la 76e édition, présidée pour la première fois par Iris Knobloch, ancienne de Warner.

Elle fut marquée par des polémiques sur le come-back de Johnny Depp, après ses procès pour diffamation autour d'accusations de violences conjugales, par une présence en force du cinéma du continent africain et des réalisatrices, au-delà de Justine Triet.

Cette édition a aussi été une nouvelle démonstration de la lune de miel entre Cannes et Hollywood: en 12 jours, le tapis rouge aura accueilli Martin Scorsese, Leonardo DiCaprio et Robert De Niro (pour "Killers of the Flower Moon") ou encore Harrison Ford, venu faire ses adieux à "Indiana Jones". Quentin Tarantino et Roger Corman, 97 ans, l'un des doyens du cinéma américain, étaient également sur scène samedi soir.

Quant au long-métrage de clôture, le Festival renoue avec la tradition de programmer la dernière création des studios Pixar, rachetés par Disney: le film d'animation "Élémentaire", qui sortira en juin, a été présenté en avant-première mondiale après la cérémonie.

Les films marocains "Les Meutes" et "Kadib Abyad" primés

"Les Meutes", premier long-métrage du réalisateur marocain, Kamal Lazraq, et "Kadib Abyad" (La mère de tous les mensonges) de sa compatriote Asmae El Moudir ont remporté respectivement le Prix du jury et le Prix de la mise en scène de la section "Un Certain Regard", de la sélection of-

ficielle de la 76ème édition du Festival de Cannes.

Les prix ont été remis aux lauréats lors d'une cérémonie organisée vendredi. "Le Règne animal" de Thomas Cailley a été projeté en ouverture cette année de cette section, qui s'est achevée en beauté par la projection du film "Une nuit"

d'Alex Lutz.

Célébrant un cinéma d'auteur et de découverte, "Un Certain Regard" 2023 a proposé 20 longs-métrages dans sa sélection.

Présidé par l'acteur américain John C. Reilly, le jury était composé de la réalisatrice et scénariste française Alice Winocour, de l'actrice allemande Paula Beer, du réalisateur et producteur franco-cambodgien Davy Chou et de l'actrice belge Émilie Dequenne.

"Les Meutes", qui a été primé sur scénario dans le cadre du Prix à la création de la Fondation Gan 2021, raconte l'histoire de Hassan et Issam, père et fils, qui tentent de survivre au jour le jour, enchaînant les petits trafics pour la pègre locale dans les faubourgs populaires de Casablanca. Un soir, un homme qu'ils devaient kidnapper meurt accidentellement dans leur voiture. Hassan et Issam se retrouvent avec un cadavre à faire disparaître. Com-

mence alors une longue nuit à travers les bas fonds de la ville.

Incarné par deux comédiens non professionnels, Ayoub Elaid et Abdellatif Masstouri, dont la présence et l'intensité ont été saluées, ce drame fait immerger les spectateurs dans une nuit mouvementée à travers les rues de la capitale économique du Royaume.

"Kadib Abyad" raconte l'histoire d'Asmae, jeune réalisatrice marocaine, qui se rend chez ses parents à Casablanca pour les aider à déménager. Une fois dans la maison de son enfance, elle commence à trier ses vieilles affaires. Soudain, elle tombe sur une photo: des enfants qui sourient dans la cour d'une école maternelle. Presque hors-cadre, se trouve une petite fille assise sur un banc, qui regarde timidement l'appareil-photo.

Cette photo est l'unique image de son enfance, l'unique souvenir que sa mère a pu lui transmettre.

Mais Asmae est convaincue qu'elle n'est pas l'enfant sur cette image.

Dans le but de faire parler ses parents, Asmae introduit sa caméra et joue avec cet incident intime pour évoquer d'autres souvenirs, auxquels elle ne croit pas non plus. Cette photo devient le point de départ d'une investigation durant laquelle la réalisatrice interroge tous les petits mensonges que lui a dit sa famille. Petit à petit, Asmae explore la mémoire de son quartier et de son pays. Le cinéma marocain est notamment représenté lors de cette 76ème édition du Festival de Cannes, dont la cérémonie de clôture a eu lieu samedi, par la réalisatrice Maryam Touzani, qui fait partie du jury de la compétition officielle. Le septième art national est également présent à la Croisette à travers le long-métrage "Déserts" de Faouzi Bensaïdi, qui figure dans la 55ème sélection de la "Quinzaine des Cinéastes".



Le musée "Tate St Ives" met en avant les créations artistiques marocaines

Le "Tate St Ives" a lancé, samedi, une exposition dédiée aux artistes de l'École supérieure des beaux-arts de Casablanca, devenant ainsi le premier musée du Royaume-Uni à explorer la période de renaissance créative, qui a suivi l'indépendance du Maroc.

Cette exposition, qui se poursuit jusqu'au 14 janvier 2024 dans le sud-ouest de l'Angleterre, s'intéresse à cette mouvance qui a été forgée par les méthodes d'enseignement expérimentales de l'École dans les années 60 et 70, notamment sous la direction de Farid Belkahlia. Dès sa nomination à la tête de l'école en 1962, Farid Belkahlia a prôné une nouvelle vision de la transmission de l'art fondée sur la réappropriation des arts traditionnels et leur régénération, processus qu'il applique aussi bien à son propre travail qu'à ses nouveaux étudiants, suggérant ainsi l'affranchissement de la modernité d'un modèle dominant. Avec Belkahlia, Mohammed Chabâa et Mohamed Melehi ont fait de l'école un établissement pionnier, qui a ouvert la voie à une nouvelle génération d'artistes modernes socialement engagés, qui ont formé un réseau d'avant-garde influent.

Ainsi, les œuvres de 22 artistes sont rassemblées pour montrer la grande variété de la "nouvelle vague" marocaine, qui s'exprime tant dans des peintures abstraites vibrantes que dans des



fresques murales urbaines, en passant par les arts appliqués, la typographie, le graphisme et le design d'intérieur.

Il s'agit notamment des travaux de Carla Accardi, Malika Agueznay, Hamid Alaoui, Mohamed Ataallah, Herbert Bayer, Farid Belkahlia, Fouad Bellamine, Mohammed Chabâa, Saâd Ben Cheffaj, Ahmed Cherkaoui, André Elbaz, Abdellah El Hariiri, Abdelkrim Ghattas, Mustapha Hafid, Anna Draus-Hafid,

Mohamed Hamidi, Mohamed Kacimi, Miloud Labied, Mohamed Melehi, Houssein Miloudi, Abderrahman Rahoule et Chaïbia Tallal.

L'exposition, qui est le fruit d'une collaboration entre le "Tate St Ives" et la "Sharjah Art Foundation", comprend également une sélection d'archives imprimées rarement vues, de journaux anciens, de photographies documentaires et de films.

Bouillon de culture

Livres

Les ambassades du Maroc et de France et l'Alliance française d'Abou Dhabi ont organisé, vendredi soir, une rencontre pour présenter deux livres sur l'histoire du Maroc de l'auteur français, Gilbert Sinoué.

Il s'agit du livre "L'île du couchant", qui retrace l'histoire du Maroc sous le règne du Sultan Moulay Ismail, qui a œuvré à l'unification du Royaume du Maroc face aux conspirations qui ont été fomentées contre lui, et le livre "Le bec du canard", qui parle des tensions politiques internationales, jusqu'en 1912, et de la voracité des puissances européennes pour s'accaparer du Maroc, compte tenu de sa position stratégique sur l'échiquier mondial.

Le chargé d'affaires de l'ambassade du Maroc à Abou Dhabi, Abdelilah Oudades, a déclaré dans une allocution lors de la rencontre, à laquelle ont assisté plusieurs personnes intéressées par le champ culturel du Maroc et de la France, que ces deux publications retracent à travers cet écrivain, aux origines égyptiennes et qui est l'un des amis fidèles du Maroc, l'histoire moderne du Royaume et ses racines profondes dans l'histoire, dont le rayonnement a contribué à façonner les caractéristiques des régions arabes, africaines et méditerranéennes.

De son côté, l'attachée culturelle à l'ambassade de France à Abou Dhabi, Nathalie Choplain, a mis en lumière les différentes étapes de vie de l'auteur, passionnée de musique, qui a grandi au Caire, et a su, après avoir rejoint Paris, se frayer un chemin distingué en tant qu'écrivain et auteur éloquent.

Outre ces deux ouvrages, l'écrivain Gilbert Sinoué travaille actuellement sur un troisième livre, qui traite de l'histoire du Royaume du Maroc entre 1912 et 1956, et de l'ère de l'indépendance. Il s'agit d'un roman historique qui jette la lumière sur les luttes et les positions honorables de la famille alaouite pour défendre la patrie et la préserver suite aux interventions des puissances coloniales dans le pays.

Rabat se pare de nouvelles fresques pour le 8^{ème} Festival "Jidar"

Les murs des différentes rues et avenues de la capitale Rabat sont parés, le temps d'une semaine, de nouvelles fresques, à l'occasion de la 8^{ème} édition du Festival Jidar-Rabat Street Art Festival, organisée du 18 au 28 mai.

Chacune de ces fresques raconte une histoire, que ce soit à travers un visage, un paysage ou un objet. Exposées en pleine rue, aux côtés de centaines d'autres créations plantées au fil des éditions précédentes, elles semblent se fondre dans les méandres de la ville, parmi la population, comme pour pousser à la réflexion par le dessin.

A hauteur de l'avenue Mohamed Ben Abdellah, deux personnes s'activent à bord d'une nacelle pour mettre les dernières touches à une fresque murale : une ancienne voiture des années 90, parquée dans un paysage nocturne, en bordure de ville.

C'est l'œuvre de Sebas Velasco, artiste de rue espagnol, qui a sillonné les pays du pourtour méditerranéen et les anciennes républiques soviétiques pour, dit-il, "saisir l'atmosphère captivante des sociétés, l'architecture atypique et l'effervescence des rues".

Dans une déclaration à la MAP, le muraliste assure que ce premier voyage dans le Royaume lui a permis de prendre la mesure de la fascination qu'exercent l'atmosphère, les lumières, les monuments et les artefacts atypiques du patrimoine marocain.

"Aujourd'hui, en observant la nature et la population marocaine, je comprends mieux l'émerveillement du peintre catalan Marià Fortuny (1838/1874) devant les particularités de l'art pictural au Maroc", a-t-il confié.

A propos du Festival "Jidar", il a mis l'accent sur l'intérêt qu'accorde cette manifestation à la jeunesse et aux différentes initiatives artistiques pour faire éclore de nouveaux talents et leur permettre d'évoluer et de s'épanouir aux côtés d'artistes mondiaux confirmés.

Et pour cause. Non loin de la fresque de Velasco, une multitude de jeunes fourmille autour des murs du complexe social Al Amal. Ici, chacun pose déjà un croquis qui servira tout à l'heure d'espace dédié où, bientôt, fleuriront différentes expressions artistiques sous l'encadrement attentif et bienveillant de Youness Amriss,

pur produit de "Jidar".

Amriss, alias "Dynam", a accompagné toutes les éditions du Festival, depuis son lancement il y a huit ans. Il a participé au mur collectif, assisté un célèbre muraliste étranger dans une précédente édition, avant d'intervenir avec sa palette de couleurs pour dessiner sa propre fresque.

Evoquant l'impact de "Jidar" sur son parcours artistique et celui de ses pairs, il a relevé que cette manifestation représente un "laboratoire pour la collaboration et un tremplin vers une carrière nationale, voire internationale dans l'art de rue".

Un tremplin que souhaite emprunter la jeune Wiam Azhar qui, pour sa première participation au mur collectif de "Jidar", se dit satisfaite des échanges avec les artistes, de l'ambiance bon enfant et du partage généreux des expériences et des idées.

"C'est la première fois que je dessine sur un mur. Mes créations n'avaient jamais quitté la feuille. Je suis en train de découvrir à quel point c'est une activité spéciale. J'ai envie de continuer sur ce chemin et de développer cette passion", souligne tout sourire l'artiste en herbe.



Non loin, Nabil Ait Saleh, lauréat de l'École supérieure des beaux-arts, se livre religieusement à donner vie à sa création : un motif de nature morte où s'entremêle une arborescence de formes et de couleurs.

Le jeune homme raconte comment il a cédé, depuis sa tendre enfance, à la passion du dessin sur les murs et comment, au fil des ans, il n'a cessé de "vouer un amour fou au Street art", une passion qu'il continue de nourrir comme forme d'expression et de communication sociale.

"J'ai choisi de vivre de cette passion et d'en faire mon moyen de communication, de puiser dans le patrimoine marocain tout ce que j'en

prends. C'est souvent difficile de transmettre un message, mais avec les fresques murales, je me sens en mesure de dire quelque chose au public", a-t-il soutenu.

Le Festival Jidar-Rabat Street Art Festival, a contribué, depuis son lancement en 2015, à garnir les murs de Rabat par plus de 100 œuvres, confectionnées par des muralistes de diverses sensibilités.

Aux œuvres pionnières s'ajoute, cette année, une nouvelle collection de fresques confectionnées par une brochette d'artistes venus des Pays-Bas, d'Espagne, de Pologne, du Mexique et du Maroc.

Par Issam El Greni (MAP)

Quelle quantité de travail suffit ?

HORIZONS

Après trois ans de perturbations liées au COVID-19, de nombreux travailleurs n'ont pas l'intention de revenir à leurs routines de travail d'avant la pandémie. Des millions de travailleurs ont réalisé que la vie ne se limite pas à la productivité, annonçant potentiellement la plus importante transformation du marché du travail depuis l'aube de l'ère industrielle.

La pandémie de COVID-19 est peut-être officiellement terminée, mais tout comme un poste de triage ferroviaire, elle a déjà détourné d'innombrables vies sur des chemins extrêmement différents. Des millions de personnes ne reviendront jamais à leurs routines de travail d'avant la pandémie, obligeant les employeurs et les employés à établir de nouveaux modèles qui répondent à leurs besoins en constante évolution. Mais au milieu des expériences en cours avec des modèles hybrides, nous nous retrouvons confrontés à une question plus profonde : quelle quantité de travail est suffisante ?

Au moins dans les pays développés, ces changements et expériences post-pandémiques pourraient déclencher une révolution du marché du travail aussi profonde que les changements de lieux de travail, d'horaires et de rémunération qui ont marqué la transition de l'ère agricole à l'ère industrielle.

Ces changements peuvent être visualisés à deux niveaux. Au niveau macro, la journée de travail légale de huit heures et la semaine de travail de 40 heures cèdent progressivement la place à un nouvel équilibre. Ce sera probablement un long processus, étant donné qu'il a fallu un demi-siècle de luttes ouvrières, d'actions syndicales et d'expérimentations d'entreprises pour réduire les heures de travail quotidiennes aux États-Unis de 14 à 8 et les semaines de travail de 7 à 5 jours.

En 1914, la Ford Motor Company a stupéfié ses concurrents en raccourcissant la journée de travail en usine à huit heures tout en payant à ses ouvriers un salaire minimum de 5 \$ par jour. Le Congrès a codifié cette pratique innovante en 1938 par le biais du Fair Labor Standards Act, créant ce que l'historien culturel Fred Turner appelle le «pacte social de l'ère industrielle». De même, des expériences récentes avec une semaine de travail de 32 heures ont entraîné moins de fatigue, une meilleure santé mentale et une meilleure satisfaction à l'égard de la vie. En fait, la plupart des partici-



pants disent qu'ils ne reviendront pas à l'ancien modèle.

Au niveau micro, des millions d'individus ont utilisé les trois dernières années pour réévaluer le compromis entre le temps et l'argent. Pendant les fermetures pandémiques, de nombreux travailleurs se sont adaptés aux nouvelles habitudes de travail et ont apprécié la possibilité de faire une pause, de passer plus de temps avec leurs proches, ou de faire de l'exercice et de poursuivre des activités de loisirs sans le stress des déplacements et des environnements de bureau. Ces expériences ont ensuite contribué à la soi-disant grande démission et à l'augmentation du «sevrage silencieux».

Ainsi, lorsque les entreprises ont commencé à exiger que les travailleurs reviennent au statu quo d'avant la pandémie, la question : «Quelle quantité de travail est suffisante?» a incité un autre : «Assez pour quoi?» Gagner sa vie? Pour répondre aux attentes de productivité de nos employeurs? Pour soutenir notre poursuite du bonheur, ou peut-être pour prendre notre retraite? Les réponses varient selon qui demande et qui répond. Pour des millions de travailleurs à faible revenu, la réponse est simple : «Assez» signifie gagner un salaire décent qui leur permet de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

Parmi ceux qui sont suffisamment privilégiés pour pouvoir réfléchir aux compromis entre le temps et l'argent, deux groupes de travailleurs ont, par leurs paroles et leurs actions, émergé comme des acteurs clés dans la discussion plus large sur ce qui constitue une quantité de travail adéquate.

Le premier groupe est constitué des aides-soignants, un secteur encore dominé par les femmes mais qui attire progressivement plus d'hommes. Dans l'économie du travail, le «travail» désigne traditionnellement le travail rémunéré impliquant la production de biens et de services en échange d'une compensation monétaire. Mais suite à l'intégration de femmes dans la main-d'œuvre (y compris la main-d'œuvre des économistes du travail), le domaine

a élargi son champ d'action pour englober le travail non rémunéré. Cela comprend élever une famille, fonder un foyer et répondre aux besoins de ceux qui ne peuvent pas prendre soin d'eux-mêmes. Ce travail de soin, comme le rappelle la militante Ai-jen Poo, est «le travail qui rend possible tout autre travail». Pour beaucoup, cette forme de travail a autant de sens que leur emploi formel, voire plus.

Supposons que nous élargissons la question «Combien de travail suffit-il?» pour englober à la fois le travail rémunéré et le travail non rémunéré. Dans ce cas, il devient évident que des millions d'individus ayant des responsabilités de soins et des emplois rémunérés se retrouvent souvent à travailler bien au-delà de la journée de travail conventionnelle de huit heures. Il n'est donc pas surprenant que, s'ils en avaient l'occasion, beaucoup choisiraient de réduire leurs heures de travail rémunérées pour s'occuper des autres. Compte tenu de l'importance sociale du travail de soins, les statistiques économiques et les programmes de prestations du gouvernement doivent reconnaître et rendre compte de cette forme de travail essentielle mais non rémunérée.

Un autre groupe important de travailleurs demandant : «Combien de travail suffit-il?» comprend des jeunes, en particulier des jeunes de la génération Y et des travailleurs de la génération Z, dont beaucoup sont entrés sur le marché du travail pendant la pandémie. Tout comme de nombreux jeunes dans les années 60 «se sont allumés, se sont branchés et ont abandonnés», ont embrassé la contre-culture et ont rejeté ce qu'ils considéraient comme les efforts conformistes de la génération de leurs parents, de nombreux membres de la génération Z remettent désormais en question et rejettent «hustle culture» comme une autre exportation toxique de la Silicon Valley.

Les membres de la génération Z ont été élevés au cours de deux décennies tumultueuses marquées par les attentats terroristes du 11 septembre, l'introduction du smartphone et des

médias sociaux, la crise financière de 2008 et la pandémie. Aujourd'hui, ils sont confrontés à une mobilité sociale descendante, à un recul démocratique dans un contexte de polarisation politique croissante et à une catastrophe climatique imminente. Compte tenu de ce contexte historique, il est naturel pour eux de remettre en question les habitudes de leurs parents et de se concentrer sur le maintien de leur propre santé mentale et physique.

Des icônes de la génération Z comme Simone Biles et Naomi Osaka, qui se sont retirées des grands événements sportifs pour protéger leur santé mentale, incarnent le dynamisme, le courage et la mouture nécessaires pour exceller au plus haut niveau de leurs domaines. Mais en rejetant l'idée que leur estime de soi - en particulier en tant que femmes de couleur pionnières - dépend de la satisfaction des attentes des autres à leur égard, elles ont démontré une profonde compréhension que le bien-être personnel ne doit pas être sacrifié pour une validation externe. Leur insistance sur le fait que la vie doit être plus que produire et gagner est un acte de défi contre le capitalisme lui-même.

Depuis l'émergence de ChatGPT et de ses concurrents, les discussions sur l'avenir du travail ont tourné autour de la mesure dans laquelle le travail humain restera nécessaire. Certes, l'intégration de l'intelligence artificielle générative dans le marché du travail entraînera des perturbations importantes, rendant obsolètes le travail et les lieux de travail traditionnels de l'ère industrielle. Mais peu importe ce qui nous attend, nous ne pouvons pas aborder les questions de savoir où et combien de temps nous travaillons sans d'abord répondre à la question fondamentale de savoir pourquoi nous travaillons.

Par Anne-Marie Slaughter et Autumn McDonald

Anne-Marie Slaughter est PDG du groupe de réflexion New America et professeure émérite de politique et d'affaires internationales à l'Université de Princeton. Autumn McDonald est chercheur principal à New America.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU



المملكة المغربية
وزارة التجهيز و الماء

**Etablissements insalubres, Incommodes
Ou Dangereux de 1ère classe
Enquête de commodo et incommodo**

Avis

Une enquête de commodo et incommodo d'une durée d'un mois est ouverte, à compter du **29 Mai 2023** dans les bureaux de la Commune Rurale My Abdellah, Province d'El Jadida sur la demande présentée par la société **SOMACOST** sis 605, Bd Mohamed V, Casablanca à l'effet d'être autorisée pour la réalisation et l'exploitation d'un dépôt pétrolier mixte sur les terrains objet des titres fonciers suivants: **TF 186340 /08, TF152394/08, TF116684/08 et TF101241/08** avec l'implantation de 3 pipelines de réception des produits pétroliers de 16", 10" et 08", Douar Ouled Brahim, Commune Rurale My Abdellah, Province d'El Jadida.

Le dossier de l'enquête est déposé dans les bureaux de la Commune Rurale My Abdellah, Province d'El Jadida où il peut être consulté.

Direction Régionale de Casablanca-Settat
BP 1774 Bord Ghazaf Cas 26102
Tél : 06-66 25-38-42 Fax : 06-22 25-47-42

المديرية الجهوية بطنجة البيضاء
ص.ب 1774 شارع الوالي قرب القلعة البيضاء
ت. 06-22 25-47-42 الفاكس 06-66 25-38-42

www.equipement.gov.ma

N° 3837/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE DE SIDI BENNOUR
CERCLE DE ZIMAMRA
CAIDAT DES GHNADRA
COMMUNE LAGHNADRA

**AVIS RECTIFICATIF RELATIF A L'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°01/2023/**

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°01/2023 relatif aux :

***Travaux de Construction de mur de clôture pour cimetière DU DOUAR MNAKRA
SMAMRA COMMUNE LAGHNADRA .**

Publié sur les journaux suivants :

- Libération n°9924 du 19/05/2023
- Itihad ichiraki n°134530DU 19/05/2023
- Rissalate al oumma n°12438du 18/05/2023

A été rectifié comme suit :

1-report de la date d'ouverture de plis du : **jeudi 22/06/2023 à 9h au mercredi 03/07/2023 à 10h ..**

2- certificats de qualification et de classification ci-après :

secteur	Classe	Qualification exigée
A : Construction	5	A2 : Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiments.

Au lieu de :

secteur	Classe	Qualification exigée
A : Construction	4	A2 : Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiments.

Le reste des conditions de la concurrence n'as pas subi de changement .

N° 3838/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement et de l'Eau



المملكة المغربية
وزارة التجهيز و الماء
م.ع.ب. 1774 ب.ص.ب. 1774

**Avis rectificatif
d'Appel d'Offres n°19/2023**

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Taroudant porte à la connaissance du public que l'Appel d'offres N° 19/2023 du 13 Juin 2023 à 10 H, relatif au :

**PLAN DE COMPAGNE 2023 :
TRAVAUX DE TRAITEMENT DE L'ENVIRONNEMENT DE LA RP 1729
DU PK 30+000 AU PK 36+000 ET DE LA RP 1718 DU PK 66+000 AU PK 93+600 - Province de Taroudant -**

a subis une rectification au niveau de la qualification demandée.

* Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
B	B3	5

Au lieu de :

Secteur	Qualification	Classe
B	B12	5

Le reste est inchangé.

Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant
Rue Semat M'hatat - Taroudant.
Tél. 06-29 79 61 20 - Fax. 06-29 61 20 82

www.equipement.gov.ma

المديرية الجهوية للتجهيز و النقل و الوسائط و الماء و الطاقة و البيئة
و وزارة التجهيز و الماء
الطابق 04
الطريق سيمات م'حاتات - تارودانت
06-29 79 61 20 - الفاكس 06-29 61 20 82

N° 3839/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION
Département de la Jeunesse
Direction Régionale Marrakech Safi
Direction Provinciale De SAFI



المملكة المغربية
وزارة الشباب و الثقافة و التواصل
المديرية الجهوية للشباب و الثقافة و التواصل
المديرية الإقليمية بسافي

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 04/2023**

Le 21 JUI 2023 à 11 heures il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Directeur provincial du Ministère de la jeunesse de Culture, et de communication , Secteur de la Jeunesse à SAFI, sis rue Jbel Ayachi, Quartier R'hat Rih SAFI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix. Pour :

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES CENTRES DE COLOMBE DE FAYANCES SOUKREJA ET BENDOUJA RELATIF DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE LA JEUNESSE DE SAFI/EN DEUX LOTS

- LOT N° 01 TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES CENTRES DE COLOMBE DE FAYANCES SOUKREJA
- LOT N° 02 TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES CENTRES DE COLOMBE DE FAYANCES BENDOUJA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de Mr le Directeur Provincial du Ministère de la jeunesse de Culture, de et de Communication Secteur de la Jeunesse à SAFI sis rue Jbel Ayachi, Quartier R'hat Rih SAFI ; il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchepublics.gov.ma

N° LOTS	caution provisoire	L'estimation du coût des prestations établie par l'administration
LOT N° 01	50 000,00	1979 139,00 TTC CINQUANTE MILLE DEUX CENTS UN MILLION NEUF CENT SOIXANTE DIX SEPT MILLE CENT TRENTE NEUF DONS TTC
LOTS N° 02	50 000,00	1673 661,00 TTC CINQUANTE MILLE DEUX CENTS UN MILLION SIX CENT SOIXANTE TROIS MILLE SIX CENT SOIXANTE ET UN DONS TTC

Le contenu , la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31ET 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics .

Les concurrents peuvent :

Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Mr le Directeur Provincial du Ministère de la jeunesse de la Culture et de communication , Secteur de la Jeunesse à SAFI, rue Jbel Ayachi, Quartier R'hat Rih SAFI

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau de Mr le Directeur Provincial de la Jeunesse de culture et de communication , Secteur de la Jeunesse à SAFI, rue Jbel Ayachi, Quartier R'hat Rih SAFI ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit transmettre leurs offres par voie électronique via portail des marchés publics.

Les échantillons et les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres (réglement de Consultation) doivent être déposés dans le bureau de Mr le directeur provincial de la jeunesse à Safi au plus tard le 20/06/2023 avant 16 H.

Dossier technique :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
A : Construction	A.5	4

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

المملكة المغربية
وزارة الثقافة و الشباب و الرياضة المديرية الجهوية للإعلام و الاتصال
04 رقمه من الوثائق. ارقام الترشيد الوطني. ص.ب. 204
الطابق 04
الطريق: direction.mjn@gmail.com /0524462752 / الفاكس: 0524462920

N° 3840/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BENSILMANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 22/2023

Le 04/07/2023 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Bensilmane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour objet :

Travaux de dédoublement d'un ouvrage d'art au PK 27+200 de la RR 322 -Province de Bensilmane-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la DPETLE de BENSILMANE, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics et à partir de l'adresse électronique suivante www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (310 000,00) Trois cent trente mille dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (21 771 563,68) Vingt-deux millions sept cent soixante et onze mille cinq cent soixante-trois dirhams et 60cts TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement :

* Déposer leurs offres par voie électronique.

Il est prévu une visite des lieux le 15/06/2023 à 10 heures

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation :

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
- Pour les entreprises installées au Maroc et conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau n°3289-17 du 4/12/2017 publié au B.O en date du 18/01/2018.

Il est exigé la production de la copie légalisée du certificat de qualification et classification des entreprises : - Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont:

Secteur	Qualification demandée	Classe demandée
D	D4	1

N° 3841/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BENSILMANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 25/2023

Le 04/07/2023 à 13 h , il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Bensilmane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

REALISATION DES ESSAIS DE CONTROLES DE QUALITE DES TRAVAUX DE DEDOUBLEMENT D'UN OUVRAGE D'ART SUR OUED NFIKIKH AU PK 27+200 DE LA RR 322 - DANS LA PROVINCE DE BENSILMANE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la DPETLE de BENSILMANE il peut également être télécharger à partir du portail des marchés de l'Etat et à partir de l'adresse électronique suivante www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (8 700,00) Huit mille sept cents dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (624 222,00) Six cent vingt-quatre mille deux cent vingt-deux dirhams TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Mr le DPETL de Bensilmane .
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation :

-Les Laboratoires non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

-Pour les laboratoires installés au Maroc

Le certificat de qualification et de classification conformément aux dispositions de du décret n°2-01-437 du 1^{er} Rajeb 1422 (19 septembre 2001) instituant, pour la passation des marchés pour le compte de l'Etat, un système de qualification et de classification des laboratoires de bâtiments et travaux publics tel qu'il a été modifié , est :

Activité	Qualification	Catégorie
Contrôle de qualité (CQ)	CQ4- CQ8	2

N° 3842/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BENSILMANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 28/2023

Le 06/07/2023 à 13 h , il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Bensilmane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

REALISATION DES ESSAIS DE CONTROLES DE QUALITE DES TRAVAUX DE DEDOUBLEMENT D'UN OUVRAGE D'ART SUR OUED NFIKIKH AU PK 0+200 DE LA RS 101 - DANS LA PROVINCE DE BENSILMANE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la DPETLE de BENSILMANE il peut également être télécharger à partir du portail des marchés de l'Etat et à partir de l'adresse électronique suivante www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (15 000,00) Quinze mille dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (948 006,00) Neuf cent quarante-huit mille six dirhams TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Mr le DPETL de Bensilmane .
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation :

-Les Laboratoires non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

-Pour les laboratoires installés au Maroc

Le certificat de qualification et de classification conformément aux dispositions de du décret n°2-01-437 du 1^{er} Rajeb 1422 (19 septembre 2001) instituant, pour la passation des marchés pour le compte de l'Etat, un système de qualification et de classification des laboratoires de bâtiments et travaux publics tel qu'il a été modifié , est :

Activité	Qualification	Catégorie
Contrôle de qualité (CQ)	CQ4- CQ8	2

N° 3844/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BENSILMANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 26/2023

Le 06/07/2023 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Bensilmane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour objet :

Travaux de dédoublement d'un ouvrage d'art au PK 0+200 de la RS 101 -Province de Bensilmane-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la DPETLE de BENSILMANE, il peut également être télécharger à partir du portail des marchés Publics et à partir de l'adresse électronique suivante www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (395 000,00) Trois cent quatre-vingt-quinze mille dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (28 485 768,80) Vingt-huit millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille sept cent soixante dirhams et 80cts TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement :

* Déposer leurs offres par voie électronique.

Il est prévu une visite des lieux le 15/06/2023 à 10 heures

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation :

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
- Pour les entreprises installées au Maroc et conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau n°3289-17 du 4/12/2017 publié au B.O en date du 18/01/2018.

Il est exigé la production de la copie légalisée du certificat de qualification et classification des entreprises : -Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont:

Secteur	Qualification demandée	Classe demandée
D	D4	1

N° 3843/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
DE BENSILMANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 23/2023

Le 04/07/2023 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Benslimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Contrôle Extérieur Topographique des travaux de dédoublement d'un ouvrage d'art au PK 27+200 de la RR 322 -Province de Benslimane

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la DPETL de BENSILMANE, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat et à partir de l'adresse électronique suivante www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (9 000, 00) Neuf mille dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 615 600,00) Six cent quinze mille six cents dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Mr le DPETL de Benslimane .

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les déposer par voie électronique l'adresse électronique suivante www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation :
N° 3845/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
DE BENSILMANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 24/2023

Le 04/07/2023 à 12 heures, il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Benslimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Mission d'assistance à Maitrise d'ouvrage pour le contrôle et suivi des Travaux de dédoublement

d'un ouvrage d'art au PK 27+200 de la RR 322 -Province de Benslimane

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la DPETL de BENSILMANE, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat et à partir de l'adresse électronique suivante www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (10 500, 00) Dix mille cinq cents dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 720 000,00) Sept cent vingt mille dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Mr le DPETL de Benslimane .

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les déposer par voie électronique l'adresse électronique suivante www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation :
N° 3846/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
DE BENSILMANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 27/2023

Le 06/07/2023 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Benslimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Contrôle Extérieur Topographique des travaux de dédoublement d'un ouvrage d'art au PK 0+200 de la RS 101-province de Benslimane.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la DPETL de BENSILMANE, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat et à partir de l'adresse électronique suivante www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (11 000, 00) Onze mille dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 738 000,00) Sept cent trente-huit mille dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Mr le DPETL de Benslimane .

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Mr le DPETL de Benslimane .

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les déposer par voie électronique l'adresse électronique suivante www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation :
N° 3847/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
DE BENSILMANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 28/2023

Le 06/07/2023 à 12 heures, il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Benslimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LE CONTROLE ET SUIVI DES TRAVAUX DE DE-DOUBLEMENT D'UN OUVRAGE D'ART AU PK 0+200 DE LA RS 101-PROVINCE DE BENSILMANE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la DPETL de BENSILMANE, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat et à partir de l'adresse électronique suivante www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (12 500, 00) Douze mille cinq cents dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 861 600,00) Huit cent soixante et un mille six cents dirhams .

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Mr le DPETL de Benslimane .

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les déposer par voie électronique l'adresse électronique suivante www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation :
N° 3848/PA

de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les déposer par voie électronique l'adresse électronique suivante www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation :
N° 3848/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE,
DU PRESICOLAIRE
ET DES SPORTS
AREF de Casablanca -
Settat
Direction Provinciale
El Fida Mers Sultan
Service des Affaires
Administratives
et Financières, des
Constructions,
des Equipements
et du Patrimoine
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°02/E/23
(Séance publique)

Il sera procédé, le 21 juin 2023 à 14 heures, dans les locaux de la Direction Provinciale El Fida Mers Sultan (sise à 24 Rue de Rome Casablanca) à l'ouverture, en séance publique, des plis relatifs à l'appel d'offres de prix ayant pour objet la prestation de Nettoyage et le Maintien en état parfait de propreté des bâtiments du siège de la Direction Provinciale EL FIDA MERS SULTAN et des établissements d'enseignement publics qui en dépendent.

L'estimation du Maître d'ouvrage (en Dirhams Toutes Taxes Comprises) est de T est fixée comme suit : 4 549 566,53 Dirhams TTC (quatre millions cinq cent quarante-neuf mille cinq cent soixante-six Dirhams cinquante-trois Centimes Taxes Comprises)

Le cautionnement provisoire est fixé à : 84 000,00 DH (quatre-vingt-quatre Mille Dirhams).

Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchéspublics.gov.ma conformément à l'article 6 de l'arrêté de la ministre de l'Économie et des finances N° 1982-21 du 14/12/2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-20-801 du 01 Ramadan 1442 (14 Avril 2021) complétant et modifiant le Décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatifs aux marchés publics et l'article 10 de l'arrêté de la ministre de l'Économie et des finances N° 1982-21 du 14/12/2021 précité.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique sur le portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma conformément à l'arrêté de la ministre de l'Économie

et des finances N° 1982-21 du 14/12/2021 précité.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.
N° 3849/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Santé et de la Protection Sociale
Région Sous Massa
Délégation d'Agadir
Ida Outanane
Centre Hospitalier
Régional
D'AGADIR
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 13/2023
(Marché reconductible)
Séance publique

Le 22/06/2023 à 10 heures il sera procédé, dans la salle des réunions du centre hospitalier régional d'Agadir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour le marché, ayant pour objet : Travaux d'entretien des espaces verts du Centre Hospitalier Régional d'Agadir.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du centre hospitalier régional d'Agadir, Route de Marrakech 80000 Agadir, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchéspublics.gov.ma.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de 20 000,00 (Vingt mille) Dirhams.

Estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 587582,88 DHS) TTC. (Cinq cent quatre-vingt-deux Dirhams quatre-vingt-huit Centimes) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit l'envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du centre hospitalier régional d'Agadir.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit déposer par voie électronique au portail national des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
N° 3850/PA

Royaume Du Maroc
Ministère
De L'Enseignement
Supérieur,
De La Recherche
Scientifique
Et De L'Innovation
Université Hassan Ier

Ecole Nationale
des Sciences Appliquées -
Berrechid
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRE DE PRIX EN
SEANCE PUBLIQUE
N°02/ENSAB/2023

Le jeudi 22 juin 2023 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées à Berrechid à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert en lot unique sur offres de prix, pour :

LA GESTION EN
CONCESSION DE LA
BUVETTE DE L'ECOLE
NATIONALE DES SCIENCES
APPLIQUEES
BERRECHID EN LOT UNIQUE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Berrechid, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma. Le dossier de l'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues par l'article 17 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés publics de l'Université Hassan Ier (Settat), (tel qu'adopté par le conseil de l'Université lors de sa réunion du 12 Février 2013, et visé par le ministre de l'Économie et des finances le 16 Juin 2014).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 35 000,00 Dhs TTC (Trente cinq mille Dirhams Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est à la somme de : 2000,00 DH (Deux Mille Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement précité.

Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé au service des marchés à l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Berrechid.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma.

Il est prévu une visite aux locaux réservés pour la buvette objet du présent appel d'offres le jeudi 08 juin 2023 à 10h au siège de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Berrechid.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du règlement-précité et par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 3851/PA

UTC CONCEPT
Société à responsabilité
limitée à associé unique
Au capital de 1.000.000,00
Dirhams

Siège social: 86 RUE
OULED ZIANE MG N 49
IER ETAGE DERB OMAR
CASABLANCA
R.C. : 427133
AVIS DE
MODIFICATION

Suivant l'assemblée générale extraordinaire en date du 15/05/2023 à CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit :

1- RATIFICATION DE LA CESSIION DES PARTS SOCIALES :

L'assemblée ratifie la cession de 10.000 parts sociales de MR Mohamed ait ben Ali à MR Mourad mhamid au prix forfaitaire de dix mille (10.000) dirhams.

2- DEMISSION ET NOMINATION DES GERANTS: MR Mohamed ait ben Ali est démissionnaire de ses fonctions de gérant unique de la société à compter du 15/05/2023.

MR Mourad mhamid est nommé gérant unique de la société UTC CONCEPT à compter du 15/05/2023. Dépôt légal : au greffe du tribunal de commerce de CASABLANCA le 26/05/2023 sous le numéro 871861.

N° 3852/PA

STE MAROCAINE POUR DEVELOPPEMENT DE LA CONFECTION (SMADEC)

Capital 6 529 200,00 Dirhams
Siège social : 141 RUE MOHAMED SMHA CASABLANCA-MAROC RC N°32161 / CASABLANCA

L'AGE du 03/04/2023, a décidé ce qui suit :

• La rectification de l'erreur relative au nombre total des parts sociales de 200.00 dirhams porté sur le PV AGE en date du 25/12/2012 correspondant au montant du capital sociale de la société de 6 529 200,00 Dhs est de :

32 646 parts sociales au lieu du nombre erroné qui était 32 647 parts sociales.

• Modification corrélative des articles 6 et 7 relatifs au capital et aux apports des statuts.

II. Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca le 26/05/2023 sous les N°871787.

N° 3853/PA

STE MAROCAINE POUR DEVELOPPEMENT DE LA CONFECTION (SMADEC)

Capital 6 529 200,00 Dirhams
Siège social : 141 RUE MOHAMED SMHA CASABLANCA-MAROC RC N°32161 / CASABLANCA

L'AGE du 03/04/2023, a décidé ce qui suit :

• Cession et approbation de la cession 28 402 parts sociales appartenant aux associés de la société comme suit :

- 18 607 Parts sociales de M. LEMHANDEZ IMANI

Mohamed à La Sté AYMAN HOUSE SARL, - 6 530 Parts sociales de Mme HARTI SOUAB Latifa à La Sté AYMAN HOUSE SARL, - 3 265 parts sociales de Mme LEMHANDEZ IMANI Amal à La Sté AYMAN HOUSE SARL.

• Démission de M. LEMHANDEZ IMANI Mohamed de ses fonctions de gérance et nomination de M. RIAHI Mohamed, en qualité de nouveau Gérant unique, pour une durée illimitée.

• Modification corrélative à l'article 15 des statuts et refonte des statuts.

II. Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca le 26/05/2023 sous les N°871788.

N° 3854/PA

Avis de constitution
Par acte SSP, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : STE THE REAL DIGITAL S.A.R.L

Objet :
• ENTREPRENEUR DE LA GESTION D'EXPLOITATIONS E-COMMERCE.
• CONSEIL EN RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATION.
• NEGOCIANT.

Gérance :

• Mr. ZAFZAFI ABDEL-LAHDE Nationalité Marocaine Né le 14/09/2000 CIN N° RB19580 Demeurant à HAY BARGAM 02 IMZOUREN AL HOCEIMA. Capital : 100.000,00 DH Capital Social

• Mr. ZAFZAFI ABDEL-LAH... 750 PARTS
• Mm. ZAFZAFI ASSIA ... 250 PARTS

Soit au total mille PARTS : 1000 parts
Durée : 99 ans.
Siège Social: HAY BARGAM 01 IMZOUREN AL HOCEIMA.

Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima, l'immatriculation au RC a été faite le 23/05/2023 sous le n°4143.

N° 3855/PA

CONSTITUTION

Par acte SSP, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée associée unique ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination: STE = MED ANOUAR CAR = S.A.R.L. AU
Objet :

-LOUEUR DE VEHICULES AUTOMOBILES SANS CHAUFFEUR
Gérance :
-Mr. AMINE EL YOUSSEF De Nationalité Marocaine Né le 10/10/1998 CIN N° DA91146 Demeurant à N 6 RUE 8 TIZI MOULAY EL HASSAN AZROU. Capital : 100.000,00 DH Capital Social

Mr. OULAHBOUB MOHAMMED : 100 PARTS. Soit au total mille PARTS : 1000 parts
Durée : 99 ans.
Siège Social : QUARTIER TAMASKIDANT AJDIR Al-Hoceima.

Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima, l'immatriculation au RC a été faite le 23/05/2023 sous le n°464.

N° 3856/PA

ROYAUM DE MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PREFECTURE DE MDIQ -FNIDAQ

COMMUNE DE MARTIL DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX SERVICE BUDGET ET MARCHES BUREAU DES MARCHES PUBLICS AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° :11/2023

Le 20/06/2023 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau du président de la Commune de Martil à AV.MIY EL HASSAN, MARTIL, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

A.O.O. N° :11/2023-TRAVAUX D'INSTALLATION DES ENTRÉS DE LA PLAGE EL LES TOTEMES SIGNALIQUES A LA COMMUNE DE MARTIL.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la Commune de Martil, AV .MIY EL HASSAN, MARTIL, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés public www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (15.000,00 DH). Quinze mille Dirhams.

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (686.400) TTC SIX CENT QUATRE VINGT SIX MILLE QUATRE CENT Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148 et 149 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité,
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Commune de Martil, Av.mly El Hassan.Martil.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique sur le portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma.

- Les échantillons devront se déposer au service des travaux le 19-06-2023 avant 14 h.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du Règlement de consultation.

N° 3857/PA

Caisse Nationale de Sécurité Sociale Direction Régionale de l'Orient
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 02/2023

(Séance publique)

Le Mardi 20 Juin 2023 à 10h00 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Régionale CNSS - de l'Orient sise : Boulevard Echouhada Oujda à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix n° 02/2023 concernant « Travaux d'aménagement du 1er étage de l'agence Oujda Chouhada relevant de la Direction régionale de l'Orient, en lot uniques».

- Lot unique :Travaux d'aménagement du 1er étage de l'agence Oujda Chouhada relevant de la Direction régionale de l'Orient.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Direction Régionale CNSS - de l'Orient Division Ressources Bureau des Moyens Généraux sis : Boulevard Echouhada Oujda, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offre peut être envoyé aux concurrents, à leur demande, en appliquant les conditions énoncées à l'article 19 de la loi du (9 novembre 2016) relative à la détermination des modalités et des formes de la passation des marchés de l'état ainsi que à certaines exigences relatives à leur contrôle et à leur gestion.

Le cautionnement provisoire est fixé à :
- Lot unique : 15 000.00Dhs (Quinze Mille Dirhams)
L'estimation des coûts est arrêtée à :

- Lot unique : 450 000.00 Dhs (Quatre Cent Cinquante Dirhams)

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés et commandes de la CNSS du 09 Novembre 2016.

Les concurrents peuvent déposer leurs offres :
-soit sur le site www.marchespublics.gov.ma

-soitenvoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

-soit les déposer contre récépissé au bureau du précité.

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article 03 du règlement de la consultation.

NB :La visite des lieux obligatoire, est programmée le vendredi 09 Juin 2023 à 15:00 heures.

N° 3858/PA

Caisse Nationale de Sécurité Sociale
Direction Régionale de l'Orient
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 03/2023

(Séance publique)

Le Mardi 20 Juin 2023 à 11:00 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Régionale CNSS - de l'Orient sise : Boulevard Echouhada Oujda à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix n° 03/2023 concernant « l'Acquisition de matériel de Bureau pour la Direction Régionale de l'Orient, en lot unique ».

- Lot unique : Acquisition de matériel de Bureau pour la Direction Régionale de l'Orient.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Direction Régionale CNSS - de l'Orient Division Ressources Bureau des Moyens Généraux sis : Boulevard Echouhada Oujda, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offre peut être envoyé aux concurrents, à leur demande, en appliquant les conditions énoncées à l'article 19 de la loi du (9 novembre 2016) relative à la détermination des modalités et des formes de la passation des marchés de l'état ainsi que à certaines exigences relatives à leur contrôle et à leur gestion.

Le cautionnement provisoire est fixé à :
- Lot unique : 3 000.00Dhs (Trois Mille Dirhams)
L'estimation des coûts est arrêtée à :

- Lot unique : 219840.00 Dhs (Deux Cent Dix Neuf Mille Huit Cent Quarante Dirhams)

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés et commandes de la CNSS du 09 Novembre 2016.

Les concurrents peuvent déposer leurs offres :
-soit sur le site www.marchespublics.gov.ma

-soitenvoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

-soit les déposer contre récépissé au bureau du précité.

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article 03 du règlement de la consultation.

N° 3859/PA

SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TELEVISION

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 35AOM/SNRT/2023

Appel d'offres réservé aux petites et moyennes entreprises nationales (PME)

Le 21/06/2023 à 11:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT, 1 Rue EL Brhli Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Yousséf Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :La fourniture, l'installation et la mise en service d'une station de réception des signaux audio/vidéo par satellite pour les besoins de la SNRT.

Les prospectus et les documents techniques exigés par l'article 18 du règlement de la consultation doivent être déposés au secrétariat de la direction des achatsSNRT(2ème étage) au plus tard le 20/06/2023 à 16 Heures, délai de rigueur.

• Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :

• Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).

• Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://ao.snrt.ma/et> le portail marocain des marchés public <https://www.marchespublics.gov.ma/pmmp/>

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :17 900, 00 Dhs

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : 1 196 160,00DHS TTC

• Une réunion est prévue le 07/06/2023 à 11H pour des explications complémentaires sur l'exécution de la prestation.

Lieu de la réunion : Siège de la SNRT -Rabat

• Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT

- Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/>

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 3860/PA

Avis de constitution
Par acte sousigné privé le 20/05/2023, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont :
Dénomination : Imalki
Objet : Travaux divers de marketing
Capital social : Il est fixé à 100.000,00 dh divisé en 1000 parts attribuées aux associés en proportion de leurs apports, à savoir :
Nouhaila Imalki : 600 parts
Althabi Mohamed Turki : 400 parts
Gérance : La société est gérée et administrée par la signature unique de Mme Imalki Nouhaila pour une durée illimitée.
Dépôt légal : Le dépôt légal de la société a été déposé au CRI de Casablanca.

N° 3863/PA

SOCIÉTÉ LES TUILES VERTES SARL
Société à responsabilité limitée
Au capital de 100.000,00 dirhams
Siège social : 12 Rue Sabri Boujemaa 1^{er} Etg Appt N° 6 Casablanca
L'an deux mille vingt deux le seize novembre, les associés de la société « LES TUILES VERTES », se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, en conséquence il a été décidé ce qui suit :
1- Dissolution anticipée
2- Nomination de liquidateur
3- Siège de la liquidation

Dissolution Anticipée
L'assemblée générale, compte tenu de l'absence des activités de la société, décide la dissolution anticipée de la société « LES TUILES VERTES », à compter de la signature des présents en application des dispositions de l'article 29 des statuts, comme conséquence de cette dissolution, les associés se donnent réciproquement quittus, plein, définitif, entier et sans réserve de leur gestion de la société.
Nomination de liquidateur: L'assemblée générale, nomme mutuellement avec les pouvoirs les plus étendus comme liquidateur Mr KAMAL EL HYTEMY afin de réaliser l'actif de la dite

société, acquitter le passif, répartir le solde disponible. Siège de la liquidation L'assemblée générale décide que le siège de la liquidation sera : Casablanca, 12 Rue Sabri Boujemaa 1^{er} Etg Appt N°6 Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 28/12/2022 sous le n° 852201

N° 3864/PA

Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11/04/2023, il a été établi les statuts d'une société SARL-AU dont les caractéristiques sont les suivantes
Dénomination : -STE BAYEZZOU TRAVAUX DIVERS - SARL-AU
Siège social : Douar Aoulout Zegzel Berkane
Capital social : Il est fixé à 50.000,00 dh divisé en 500 parts sociales de 100 dh chacune attribué comme suit :
M. Bayezou Sayd : 50.000,00 dh.
Durée : 99 ans
Objet : Entrepreneur de travaux divers ou construction
Gérance : La société sera gérée pour une durée indéterminée par M. Bayezou Sayd.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1ère instance de Berkane, le 22/05/2023 sous n°271/2023.

N° 3870/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE OUARZAZATE CAIDAT TELOUET COMMUNE TELOUET AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01 /2023/CT
Le mercredi 28 juin 2023 à 11h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le président De la commune TELOUET à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour ETUDE TECHNIQUE DES PISTES RELEVANT DE LA COMMUNE DE TELOUET -PROVINCE D'OUARZAZATE-
Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré au service des marchés de la Commune Telouet, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 6.000,00 DH (Six Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 617 700,00 dhs TTC (SIX CENT SOIXANTE DIX-SEPT MILLE SEPT CENT DHIS 00 CTS) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Commune TELOUET.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les concurrents installés au Maroc doivent présenter un Certificat d'agrément ou sa copie certifiée conforme à l'original des personnes physiques ou morales exécutant des prestations d'études et de maîtrise d'œuvre dans le domaine (D4-D5)

• Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu dans l'article 3 du règlement de la consultation.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 3 du règlement de consultation.

N° 3871/PA

ROYAUME DU MAROC OFFICE NATIONALE DE L'ELECTRICITE ET DE

L'EAU POTABLE (ONEE) BRANCHE EAU
Direction Approvisionnement et Marchés
Avis d'Appel d'offres Ouvert N° :

16/DAM/CE/2023 à lot unique Séance Publique La Direction Approvisionnement et Marchés de l'ONEE- Branche Eau, sis à Rabat lance le présent appel d'offres qui concerne : Acquisition d'un système de production d'eau à usage analytique Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à : 192.000,00 DH TTC Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 3.000,00 MAD

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante :

Bureau des marchés (DAM) de l'Immeuble G, Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat - Maroc, Tél : (+212) 0537 66 73 05 / 06, Fax : (+212) 0537 66 75 13

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- Soit déposés contre récépissé au Bureau des marchés (DAM) de l'Immeuble G à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le jeudi 22

juin 2023 à 10:00 (heure locale) à la Salle d'ouverture de l'Immeuble G à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter l'entité d'achat Division Achats-Courants de la Direction Approvisionnement et Marchés à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - CP 10220 - Rabat - Fax : (212) 5 37 66 72 19.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE- Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 3872/PC

ROYAUME DU MAROC OFFICE NATIONALE DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) BRANCHE EAU

Direction Approvisionnement et Marchés
Avis d'Appel d'offres Ouvert N° :

17/DAM/CE/2023 à lot unique Séance Publique La Direction Approvisionnement et Marchés de l'ONEE- Branche Eau, sis à Rabat lance le présent appel d'offres qui concerne : Acquisition d'équipement de bactériologie Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à : 198.000,00 DH TTC Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 3.000,00 MAD

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse

suivante : Bureau des marchés (DAM) de l'Immeuble G, Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat - Maroc, Tél : (+212) 0537 66 73 05 / 06, Fax : (+212) 0537 66 75 13

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- Soit déposés contre récépissé au Bureau des marchés (DAM) de l'Immeuble G à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le jeudi 22 juin 2023 à 10:30 (heure locale) à la Salle d'ouverture de l'Immeuble G à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter l'entité d'achat Division Achats-Courants de la Direction Approvisionnement et Marchés à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - CP 10220 - Rabat - Fax : (212) 5 37 66 72 19.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE- Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 3873/PC

Horaires des trains

Plan de transport Al Boraq à partir du Lundi 19 Septembre 2022

Sens Casa voyageurs > Tanger

N° de Train	1001*	1005	1009	1013	1017	1021	1025	1033	1037	1041	1045	1049	1053	1057**	1061	
Casa Voyageurs	Départ	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
Rabat	Arrivée	06:45	07:45	08:45	09:45	10:45	11:45	12:45	14:45	15:45	16:45	17:45	18:45	19:45	20:45	21:45
Agdal	Départ	06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	14:50	15:50	16:50	17:50	18:50	19:50	20:50	21:50
Kénitra	Arrivée	07:17	08:17	09:17	10:17	11:17	12:17	13:17	15:17	16:17	17:17	18:17	19:17	20:17	21:17	22:17
Tanger	Départ	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20	20:20	21:20	22:20
Tanger	Arrivée	08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	16:10	17:10	18:10	19:10	20:10	21:10	22:10	23:10

Sens Tanger > Casa voyageurs

N° de Train	2001*	2005	2009	2013	2017	2021	2025	2033	2037	2041	2045	2049	2053	2057**	2061	
Tanger	Départ	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
Kénitra	Arrivée	06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	14:50	15:50	16:50	17:50	18:50	19:50	20:50	21:50
Rabat	Départ	06:57	07:57	08:57	09:57	10:57	11:57	12:57	14:57	15:57	16:57	17:57	18:57	19:57	20:57	21:57
Agdal	Arrivée	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20	20:20	21:20	22:20
Casa Voyageurs	Arrivée	08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	16:10	17:10	18:10	19:10	20:10	21:10	22:10	23:10

* trains ne circulant pas les Samedis, Dimanches et jours fériés

** trains circulant uniquement les Vendredis, Dimanches et jours fériés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

JeuX & Loisirs

A UN CÔTÉ TOUCHANT	TOMBE DES NUES	SIXIÈME MOIS	SODIUM BUS	HOMME DONNEUR EN FRANCE	BAIE ROUGE MOMENT	PRÉNOM FÉMININ	NADA
					L'ENVERS: POULIE COUSIN		
ROULÉ			EXÉCUTÉ				
DONNE				FLEMMÉ			
SEUL		FORME D'ÊTRE	FROUSSE	SYMBOLE DE L'OR, LIE		BALAI EN CRUE	
PETITE QUANTITÉ		FER, PLANCHER			CONNU USAGES	ABÏMA	RIGIDITÉ
				BÂTON FIXE MALIN			
DONNE L'EXEMPLE	COCO DRESSE			UTOPISTE		POSSÉSSIF	
		PETIT RUISSEAU		FORME D'ÊTRE	DÉBARC-ADÈRE		
AU-DELÀ DU MAL	ÉRUCT-ATION	VOYELLES	TRÈS MINCE			FOND DE SOCIÉTÉ	ROI BURLES-QUE
			LIE ROMAINS		ONDISIE		
L'HOMME DES BOIS				ARTICLE ESPAGNOL		PARTIE D'UNE TRIBU	
ANNONCE UNE SUITE		ÉVENTU-ALITÉ			BLEUE DANS LE NOIR		

Solution mots flechés d'hier

POURTE	H	ZONE	A	PREMIER DES JOURS DE SEC	T	USAGE PARADOXAL	A	ANIMAL MARIN	CHASSE	TROU PÉNÉTRANT	ÉPIGRAMME
PROFITE À CÔTÉ	Y	EN	ANSAT-UISABLE	A	B	S	C	O	N	S	
COMPTÉ DE REPERE	P	R	E	R	E	P	R	E	S	E	T
MÉTAL ALIQUOTÉ	O	R	POUR LOGER UN PASSIF	N	I	D	T	A	R	E	
	A	C	E	R	E	E	T	A	I	V	
LIMONCEAU	R	ER	PARTE D'UN PAYSAN	A	R	C	A	N	E		
	D	I	S	S	O	L	U	E	T	E	S
BOISNE	T	U	I	L	E	Z	A	C			
	V	E	R	D	I	C	E	B	R	U	
PIRETTA FOLGHI	A	E	COUPEZ-LEZ FOLGHI	L	I	N	C	E	U	L	
	B	O	N	L	E	P	E	P	K	R	A
PROJET D'ARTISTE	A	N	T	I	D	R	U	A	P		
COUPE PAR LE TRAIT	E	T	E	T	E	R	A	L	E		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benabba

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouilly
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Mehah

Responsable des ressources humaines
Anka Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sâï (Responsable)
Myriem Rebane
Khadija Halali
Halid Bouazzouata
Mariama Parki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelouacim Warach
Secrétariat
Ammar Tabaa

Photographe
Ahmed Lauraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Lalyoune)
Abdelali Khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sahnon
Khali Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2146 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicités
E-mail:
annonces@libe.ma

Youssef El Gabs
Mourad El Youssefi
Loubaa Baghdadli
Latifa Mourab
Rkia Ait Dahanan
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 10

Imprimerie
Les Éditions Maghébines

Distribution
SAPRESB
Dossier de presse
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

العرب
MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2									■	
3				■						
4		■					■			
5								■		
6			■							■
7		■								
8			■				■			
9			■							■
10						■				

HORIZONTALEMENT

- 1- Base
- 2- De rêve
- 3- Exacte - Bon
- 4- Poussé - Cachée - Précis
- 5- Baie comestible - Outil d'ajustage
- 6- Fameux général - Poisson
- 7- Dilettantes
- 8- Argile rouge - Fin de forme - Boue à gorge
- 9- Molybdène - Lisères
- 10- Parmi - Pour un écan

VERTICALEMENT

- 1- Le réalisme s'y oppose en art
- 2- Bizarre - Porte charge
- 3- Unité de luminosité - Navire amiral
- 4- Os de poisson - Métal
- 5- Affirmatif - Spirée
- 6- Charpente
- 7- Gagna - Epoque - Liant
- 8- Filtre vivant - Constellation
- 9- Ferment
- 10- Ecimé - Mine

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	E	U	P	H	E	M	I	S	M	E
2	S	T	O	U	P	A	■	O	U	R
3	T	E	R	N	I	S	S	U	R	E
4	I	R	E	S	■	S	E	T	■	S
5	V	U	S	■	M	I	N	E	E	■
6	A	S	■	O	U	V	E	R	T	E
7	T	■	L	U	T	E	■	R	■	P
8	I	D	E	■	A	■	S	A	P	E
9	O	R	I	G	I	N	A	I	R	E
10	N	U	■	O	S	E	■	N	E	S

Grilles de sudoku

Facile

5	9	1	4	8	6			
4		8	5		1			
		3						
	6	2	8	7	3			
	1	4	6					
	2	8	7	6	4			
		8						
2		6	7		8			
6	5	4	1	9	3			

Moyen

5	4		7					
6		3						
7	8	6	1	5				
3	7	5	6					
2		4					7	
		2	7	5	6			
		2	5	8		1	3	
			1				5	
		3					4	8

Difficile

	9	8		1	3			
				2	8	7		
		1	2					
8		3	1					
4	6	8		7				
	2	7			1			
		1	4					
5	1	3						
2	9		5	1				

Expert

		6	1	3		9		
				5	2			
			4	8				
3	8	7		4				
	1					9		
	4			5	7	3		
	8	4						
	2	1						
4	5	9	8					

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

6	3	4	2	7	9	8	1	5
5	7	8	4	1	3	9	6	2
9	1	2	6	8	5	3	7	4
2	5	6	9	3	8	7	4	1
4	8	3	1	2	7	5	9	6
7	9	1	5	4	6	2	3	8
3	2	5	7	6	4	1	8	9
8	4	9	3	5	1	6	2	7
1	6	7	8	9	2	4	5	3

Moyen

6	8	1	9	3	7	2	5	4
5	9	3	4	2	6	8	1	7
2	7	4	5	1	8	9	6	3
7	5	6	2	9	4	1	3	8
1	4	9	6	8	3	5	7	2
8	3	2	7	5	1	4	9	6
9	6	5	8	7	2	3	4	1
4	1	8	3	6	9	7	2	5
3	2	7	1	4	5	6	8	9

Difficile

6	4	3	7	5	1	9	8	2
2	1	7	4	9	8	5	3	6
5	9	8	2	6	3	1	4	7
3	6	2	9	4	7	8	1	5
9	7	5	1	8	6	4	2	3
4	8	1	5	3	2	6	7	9
8	5	9	3	2	4	7	6	1
7	2	4	6	1	5	3	9	8
1	3	6	8	7	9	2	5	4

Expert

2	6	1	5	4	7	9	3	8
5	8	9	3	2	6	7	1	4
7	4	3	9	1	8	5	2	6
8	2	5	4	7	9	1	6	3
6	3	4	1	8	5	2	9	7
1	9	7	2	6	3	4	8	5
9	1	8	6	5	4	3	7	2
4	7	2	8	3	1	6	5	9
3	5	6	7	9	2	8	4	1

Sport

Trophée international Mohammed VI de polo

Le Maroc s'adjuge le titre de la 4^{ème} édition

L'équipe nationale de polo s'est adjugé, samedi, le titre de la 4^e édition du Trophée international Mohammed VI de polo, organisé par la Fédération Royale marocaine de la discipline, du 22 au 27 mai, sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

L'équipe nationale a été sacrée à l'issue de cette édition, qui s'est déroulée au Club Polo de la Garde Royale à Rabat et au «PGH La Palmeraie Polo Club» à Assilah, en s'imposant face à son homologue égyptienne sur le score de 10,5 à 8 en finale disputée au Club Polo de la Garde Royale à Rabat.

En demi-finale, le Maroc s'était imposé face à l'Arabie Saoudite par 6 à 4, tandis que l'Égypte s'est qualifiée aux dépens de l'Espagne (3-2).

Dans une déclaration à la MAP, le capitaine de l'équipe nationale, Moulay Mohammed Al Mohammadi, a indiqué que « nous dédions le titre à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le premier supporter du sport, nous avons remporté la victoire et apporté la joie aux amoureux de l'équipe nationale ».

Il a ajouté que « le match s'est déroulé dans une bonne ambiance sportive. L'équipe égyptienne est une bonne équipe qui a joué de manière organisée et qui dispose d'éléments expérimentés. Remporter le titre de la quatrième édition aujourd'hui sera le prélude pour ga-



agner d'autres titres ».

La sélection nationale qui a pris part à cette édition était composée de Moulay Mohammed Al Mohammadi, Ahmed Al Kadiri, Abdessalam Al Hanafi et Segundo Fernandez Lorenti.

À l'issue de cette compétition, le président de la Fédération Royale marocaine des sports équestres, Moulay Abdellah Alaoui, a remis le trophée au capitaine de l'équipe nationale.

Pour l'édition 2023, le trophée a accueilli 8 équipes, à savoir l'Arabie Saoudite, l'Argentine, l'Égypte, les Emirats Arabes Unis, l'Espagne, les États-Unis et le Nigeria, en plus

du Maroc, pays hôte.

Cet événement de grande envergure contribuera au développement et au rayonnement de cette discipline sportive équestre au Maroc, tant sur le niveau professionnel qu'amateur, pour in fine faire du Maroc un des leaders de ce sport en Afrique et dans le monde.

Cette approche ambitionne de raffermir l'image et la place du pays sur la scène africaine et internationale au travers d'une organisation inclusive et de référence, visant à discipliner le Royaume du Maroc en tant que destination de polo, à développer le tourisme et à créer des opportunités d'avenir pour les

Challenge international SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan de cyclisme

Le Slovaque Lukas Kubis remporte la deuxième étape

Le cycliste slovaque Lukas Kubis, sociétaire de l'équipe "Dukla LBanska Bystrica" a remporté, samedi, le "Grand Prix SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan" de la 11^{ème} édition du Challenge international SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan de cyclisme, organisée du 26 au 28 mai, sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI.

Le Slovaque a ainsi remporté la 2^{ème} étape (115 km) qui a relié les villes de Fès et El-Hajeb via Sefrou et Ifrane en 2h 37min 30 sec, devançant au sprint final les coureurs algérien Youssef Rafiki et marocains Achraf Doghmi et Nasser Eddine Maatouki (équipe Unlock Team). Le jury de la compétition a décidé de modifier le point de départ de cette étape, qui était prévu initialement depuis El-Hajeb, en raison des conditions météorologiques, de l'existence de nombreuses descentes et pour éviter les dérapages.

Vendredi, le cycliste slovaque s'était adjugé le "Grand Prix SM le Roi Mohammed VI", en remportant la première étape disputée entre Fès et Taza (120,5 km) via Ras Tbouada et Oued Amlil avec un chrono de 2h 46min 20 sec. Il a devancé (photo-finish) les coureurs marocains Nasser Eddine Maatouki (équipe Unlock Team) et El Houcine Sabbahi (Equipe A) qui ont réalisé le même chrono.

La 3^{ème} et dernière étape devait relier, dimanche, les villes de Sefrou et Meknès via Imouzzer Kandar, El-Hajeb et Boufekrane sur une distance de 122,7 km pour le remporter le Grand Prix de la Famille Royale. Cette compétition connaît la participation de coureurs-cyclistes représentant l'Europe, l'Afrique, l'Asie, outre des équipes continentales issues des pays suivants : la France, la Grande-Bretagne, la Slovaquie, les Pays-Bas, le Sénégal, l'Algérie, l'Irak, l'Égypte et le Maroc.

Le Royaume est représenté par trois sélections, en l'occurrence l'équipe nationale A, la sélection marocaine espoirs et celle des moins de 23 ans, aux côtés de la sélection du Sahara marocain.

Cette compétition internationale connaît la participation égale de l'équipe continentale Sidi Ali-Unlock, qui comprend des coureurs de différentes nationalités.

Grand Prix SAR la Princesse Lalla Meryem de tennis

Victoire de l'Italienne Lucia Bronzetti

L'Italienne Lucia Bronzetti a remporté, samedi à Rabat, le titre de la 21^{ème} édition du Grand Prix SAR la Princesse Lalla Meryem comptant pour le circuit féminin de tennis (WTA), en battant l'Autrichienne Julia Grab-

her.

Bronzetti s'est imposée en finale en trois sets 6-4, 5-7, 7-5.

En demi-finales, l'Italienne, 102^e mondiale, a dominé l'Américaine Sloane Stephens,

tête de série N.1, 6-1, 6-1. De son côté, Grabher, 74^e joueuse mondiale, a éliminé l'Argentine Julia Riera (6-1, 3-6, 7-6) pour atteindre la première finale de sa carrière.

Au cours de cette finale très animée et qui n'a donné son verdict qu'après 2h48 minutes de jeu, l'Italienne a réussi à faire le break lors du 7^e jeu pour mener 4-3 et remporter ainsi sans difficulté le premier set 6-4.

En revanche, l'Autrichienne (26 ans) a mené la vie dure à son adversaire lors du deuxième set. Même si elle a perdu son service (4-5), elle s'est vite rachatée et a pris le service de Bronzetti (5-5), avant de l'emporter 7-5.

Lors de la 3^e et dernière manche, Grabher s'est montrée plus agressive pour mener d'emblée 3-1. Mais l'Italienne a fait montre d'une grande force mentale pour revenir dans la partie et s'imposer finalement 7-5.

« Je ne trouve pas les mots pour décrire ma joie. C'est mon premier titre sur le circuit WTA. C'est vraiment fabuleux. Le match a été

très disputé », a-t-elle déclaré à l'issue de cette finale. L'Italienne de 24 ans décroche ainsi son premier titre sur le circuit. En 2022, elle s'était qualifiée pour la 1^{ère} finale de sa carrière à Palermo.

Au premier tour de Roland-Garros, Bronzetti aura fort à faire face à la Tunisienne Ons Jabeur, 7^e mondiale et finaliste l'an passé de Wimbledon et de l'US Open.

L'Italienne succède au palmarès à sa compatriote, Martina Trevisan, sortie en quart de finale.

Côté doubles, le titre est revenu à la paire composée de l'Américaine Sabrina Santamaria et de la Russe Yana Sizikova, qui s'est imposée en finale, vendredi, face au duo composé de la Russe Lidziya Marozava et la Brésilienne Ingrid Martins.

La gagnante du tournoi, organisé au club Union sportive des Cheminots du Maroc (USCM) à Rabat, empoche 280 points au classement WTA, contre 180 pour la finaliste.





Mohamed Boudrika élu président du Raja de Casablanca

Mohamed Boudrika a été élu président du Raja de Casablanca pour un mandat de quatre ans, lors d'une assemblée générale électorale, tenue vendredi à Bouskoura.

Boudrika succédera à Aziz El Badraoui, qui avait déposé sa démission de la présidence du club aux côtés des autres membres du bureau dirigeant.

Il a obtenu 117 voix, contre 45 voix pour son rival, Saïd Hasbane.

Boudrika avait été président du Raja entre juin 2012 et juin 2016. Lors de cette période, les Verts avaient remporté le titre de la Botola Pro D1, la Coupe du Trône, la Coupe de l'UNAF des clubs champions et s'étaient qualifiés en finale du Mondial des clubs.

L'ASFAR et le WAC jouent gros

La 26^{ème} manche pourrait être un tournant dans la course au titre

Nouveau duel à distance entre l'ASFAR et le WAC, ce soir à 20h00, à l'occasion des matches en retard comptant pour la 26^{ème} journée de la Botola Pro D1 de football. Les Militaires seront à l'épreuve du FUS, alors que les Rouges recevront le MAT, deux confrontations dont les issues pourraient constituer un tournant dans la course au titre.

L'ASFAR, qui traverse une mauvaise passe après avoir raté trois tableaux (Coupe du Trône, Coupe arabe et Coupe de la CAF), n'a plus que le championnat pour éviter la sortie bredouille. Leader avec 54 points, la formation militaire n'a pas droit à l'erreur devant une équipe du FUS, décidée plus que jamais à assurer le plus tôt possible sa troisième place au classement.

Ça promet un match de bonne facture entre un Fath confiant et une ASFAR dans le doute qui vient de limoger son entraîneur, le Français Fernando Da Cruz, suppléé par l'enfant du club,

Aziz Samadi, au moment où le chevronné Houcine Ammouta s'est vu confier la tâche de manager général et sera secondé par Mustapha El Khalfi.

Du côté du Complexe sportif Mohammed V de Casablanca, le Wydad, deuxième avec 53 unités au compteur, n'aura d'yeux que pour la victoire en jouant un Moghreb de Tétouan dont les résultats fonctionnent en dents de scie.

Les Rouge et Blanc pourront compter sur leur grand public qui ne manquera certainement pas de se déplacer en masse, d'autant plus que la zone 6 du complexe rouvrira ses portes au grand bonheur des supporteurs.

Sur le papier, le WAC, fraîchement qualifié au dernier carré de la Coupe du Trône, est largement favori et une victoire ne peut que booster davantage le mental du groupe qui se déplacera le lendemain au Caire pour disputer, dimanche prochain, la finale aller de la Ligue africaine des clubs champions.

M.B

Botola Pro D2
Voici les résultats des matches de la 27^{ème} journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football, joués samedi.

USMO-JSM : 0-0
CJBG-IZK : 1-0
RCOZ-RCAZ : 0-0
ASS-RAC : 0-0
CAYB-L.Marrakech : 1-1
CAK-OD : 2-2
WAF-SM : 0-2
WST-RBM : 2-2
Classement
1-RCAZ : 48 pts
2-SM : 46 pts
CAYB : 46 pts
4-RCOZ : 42 pts
5-OD : 41 pts
6-USMO : 39 pts
7-CAK : 37 pts
8-CJBG : 36 pts
9-JSM : 33 pts
10-RAC : 32 pts
1-Marrakech : 32 pts
12-WAF : 31 pts
13-RBM : 30 pts
14-ASS : 28 pts
15-IZK : 24 pts
16-WST : 20 pts

Aboukhallal buteur avec Toulouse face à Auxerre



L'international marocain Zakaria Aboukhallal a marqué le but d'égalisation pour le Toulouse Football Club contre Auxerre, samedi soir, pour le compte de la 37^{ème} et avant-dernière journée de Ligue 1.

Le Lion de l'Atlas a été une nouvelle fois décisif, offrant le but d'égalisation à son équipe à la 44^{ème} minute de la rencontre.

Zakaria Aboukhallal a profité d'un centre parfait de Rafa pour faire revenir son équipe dans le match.

Il s'agit du neuvième but de la saison pour l'international marocain, auteur d'une superbe Coupe du monde au Qatar avec la sélection marocaine, devenue la première équipe arabe et africaine à atteindre les demi-finales.

Le Toulouse FC, qui a remporté la Coupe de France cette saison, occupe la 13^{ème} place du classement général du championnat de France avec 45 points.

Cérémonie en l'honneur du KACM à l'occasion de son ascension à la Botola Pro D2

Une cérémonie a été organisée, récemment à Marrakech, en l'honneur des différentes composantes du Kawkab Athlétique Club de Marrakech (KACM)-section football, à l'occasion de son ascension à la Botola Pro D2 "Inwi".

A cette occasion, le wali de la région de Marrakech-Safi, gouverneur de la préfecture de Marrakech, Karim Kassi-Lahlou, s'est félicité des résultats remarquables réalisés lors de cette saison footballistique par le "Chevalier de la Palmeraie", couronné par l'ascension du club à la Botola Pro D2, grâce aux efforts concertés de toutes les composantes du KACM, faisant savoir que les joueurs et le staff technique ont atteint leurs objectifs malgré les contraintes qui ont marqué le début de saison.

"Pour la prochaine saison, notre objectif sera d'assurer l'ascension à la Botola Pro D1, la place naturelle du club mythique de la cité ocre", a-t-il dit, appelant à œuvrer de concert pour surmonter toutes les contraintes et assurer la stabilité au niveau du bureau dirigeant, laquelle faisait défaut depuis de nombreuses an-

nées. Tout en estimant que les attentes sont très grandes, ce qui nécessite un soutien inconditionnel au prochain bureau dirigeant, M. Kassi-Lahlou a relevé que la prochaine Assemblée générale est appelée à élire un bureau dirigeant qui bénéficie du soutien de toutes les composantes du club.

Dans ce sens, il a souligné que le "projet professionnel du KACM passe inéluctablement par une restructuration si on veut remettre le club sur la bonne voie".

Les autres intervenants se sont félicités, pour leur part, du climat positif qui règne aujourd'hui, des espoirs nourris et suscités pour assurer l'ascension à la Botola Pro D1, ainsi que des efforts consentis par l'ensemble des composantes du club, notamment le staff technique, les joueurs et les dirigeants, lesquels ont été sanctionnés par l'ascension de l'équipe du KACM, un an seulement après sa relégation en division amateurs.

Dans une déclaration à M24, la chaîne télévisée de l'information en continu de la MAP, l'entraîneur du

KACM, Redouane El Haimour, a appelé à redoubler d'efforts pour réaliser le grand rêve, celui de l'ascension à la Botola Pro D1, exhortant les supporters marrakchis à placer leur confiance en les joueurs et le staff technique pour réaliser ce rêve.

S'agissant du renforcement des rangs de l'équipe marrakchite par de nouveaux joueurs, El Haimour a indiqué que le club compte recruter des joueurs qui apporteront une valeur ajoutée, notamment au niveau de la ligne offensive, afin de former une équipe compétitive.

A l'issue de cette cérémonie, M. Kassi-Lahlou a tenu une réunion de travail avec les membres du Comité provisoire du KACM, pour examiner un certain nombre de questions et points importants, à même de permettre à l'équipe d'améliorer son rendement à l'avenir, notamment la constitution d'un bureau dirigeant.

Le KACM a réussi son ascension à la Botola Pro D2 "Inwi" en occupant la première place avec 65 points (19 victoires, 8 nuls et 3 défaites).

Brahim Diaz pour remplacer Asensio au Real

Le Real Madrid se prépare à combler le vide laissé par Marco Asensio dans l'équipe. Le joueur des Baléares quittera le club à la fin de la saison, mais les Madrilènes ont déjà trouvé son remplaçant depuis un certain temps : Brahim Diaz (23 ans), rapporte, samedi, le quotidien sportif « AS ».

Le Malagüène, d'origine marocaine, a pris de l'expérience après son passage à Milan, avec lequel il a disputé la demi-finale de la Ligue des champions, et il a rempli l'objectif que Madrid lui avait fixé depuis le début de son prêt de deux saisons en Italie, précise le journal spécialisé.

Les 122 matches de Brahim dans le Calcio ont fait école et Ancelotti compte sur lui pour apporter de la profondeur sur le flanc droit.

Rodrygo a le statut de titulaire, mais Brahim Diaz apportera l'incision en tant qu'intérieur gaucher puisqu'il s'agit d'un profil plus dribbleur, contrairement à Asensio.

Brahim Diaz reviendra malgré les tentatives répétées du Milan de le garder en achat, fait savoir « AS », relevant que le Real Madrid améliorera son contrat en termes de durée et de conditions économiques pour l'adapter au poids qu'il aura dans l'équipe.

Selon des médias sportifs espagnols, Marco Asensio ne renouvellera pas son contrat avec le Real Madrid et jouera son dernier match avec les Blancs la semaine prochaine contre l'Athletic Bilbao.

Dans le port d'Edimbourg, la renaissance de pianos abandonnés

Dans un grand magasin désaffecté près du port d'Edimbourg, Tim Vincent-Smith passe la main à l'intérieur d'un piano à queue et pince délicatement les cordes tendues. Le musicien va remettre en état cet instrument abandonné, comme il l'a déjà fait avec des centaines d'autres.

Sa vocation est née alors qu'il vivait à Paris il y a 20 ans. Il travaillait à la librairie anglophone Shakespeare and Company, au bord de la Seine, un lieu aimé par des générations d'écrivains, dont Ernest Hemingway.

Le propriétaire l'envoyait chercher des planches de bois dans les décharges locales pour fabriquer des étagères, des bancs et des lits pour les employés de passage. Tim Vincent-Smith était souvent stupéfait par la qualité des pianos qui étaient jetés.

A Edimbourg, le musicien et son équipe de bénévoles ont déjà sauvé des centaines de pianos, abandonnés par leurs propriétaires voulant gagner de la place dans leur maison.

Une fois remis en état, ces pianos sont proposés à l'"adoption". Ceux qui sont irréparables sont transformés en œuvres d'art ou en meubles.

"J'ai découvert qu'il y avait des tas de pianos qui partaient à la décharge et j'ai commencé à fabriquer des meubles - un siège de fenêtre et un genre de lit en hauteur avec un escalier - et puis les pianos ont continué à arriver", raconte-t-il à l'AFP.

Il s'est alors rendu compte que beaucoup étaient encore "en assez bon état". Avec un ami musicien, Matthew Wright, ils ont décidé de fonder "Pianodrome", afin d'en sauver le plus grand nombre possible.

"Si vous avez de la chance, vous pouvez trouver un beau piano ancien qui a une bonne mécanique et un bon son, et avec lequel il est agréable de jouer", dit-il. "La meilleure chose qui puisse arriver à un vieux piano est de trouver une nouvelle maison".

Le Royaume-Uni a une tradition de fabrication de pianos qui remonte à plus de 200 ans. Au début du XXe siècle, le pays comptait environ 360 fabricants. Les pianos ont été envoyés à travers le monde, notamment à de grands compositeurs, dont Chopin, Liszt ou Jean-Christophe Bach, le plus jeune fils de Jean-Sébastien Bach.

Ces instruments étaient autrefois



au cœur de la vie sociale et de l'identité britanniques, occupant une place centrale dans les foyers et dans les pubs de quartier.

Mais la taille des logements a diminué, et il est devenu plus difficile d'y trouver l'espace pour un piano.

La télévision et plus tard les pianos électroniques ont commencé à offrir une autre source de divertissement. Et les pianos traditionnels ont

commencé à prendre la poussière dans un coin du salon.

Des pratiques pour le moins étonnantes sont apparues: dans les années 1950 et 1960, des concours ont été organisés pour mettre les pianos en pièces à l'aide de masses.

Après la création de "Pianodrome", un piano a été emmené à Edimbourg depuis Plymouth, dans le sud-ouest de l'Angleterre, en appa-

rence inutilisable.

"Toutes les touches étaient collées les unes aux autres à cause de l'humidité", se souvient Tim Vincent-Smith. Il a travaillé dessus. "Et puis, les touches ont pu bouger et nous avons découvert que le son était vraiment bon". Ce piano est devenu leur instrument pour les concerts.

Certains, irrécupérables, sont transformés en œuvre d'art. Ainsi, devant "Pianodrome", se trouve une structure de 6 mètres de haut représentant des défenses d'éléphant. Un symbole pour représenter ce qui est considéré comme des déchets.

"Un piano est un exemple de ce que notre société perçoit comme un déchet mais qui peut être utilisé d'une formidable manière". "Donc ce que je voudrais dire aux gens c'est: +Si vous envisagez de vous débarrasser de votre piano, réfléchissez-y à deux fois, c'est une belle chose, un piano+".

"Pianodrome" organise régulièrement des événements au cours desquels le magasin désaffecté est transformé en salle de concert, dans un amphithéâtre entièrement construit à partir de pianos recyclés.

Recettes

Glace au café



Ingrédients :

4 jaunes d'œufs
25 cl de lait (ou bien de la crème 35% pour une glace plus veloutée)
25 cl de crème fraîche
130 g de sucre
2 cuillère(s) à soupe de café soluble ou 3 cuillère(s) à soupe de café très fort

Préparation :

Pour réaliser la glace au café :
Battre les jaunes d'œufs avec le sucre et le café.
Diluer doucement avec le lait (ou la crème...) chaud en tournant.
Faire épaisir sur feu doux sans laisser bouillir, puis laisser refroidir avant d'y mélanger la crème battue en chantilly.
Faire glacer dans votre sorbetière.
Conserver la glace au café au congélateur jusqu'au moment de servir.
Et pour d'autres délicieuses glaces, consultez notre carte des desserts !

Contre la pollution, la piste des champignons mangeurs de plastique

Dans la guerre contre les déchets, des scientifiques ont identifié une arme dans des marais salants en Chine: des champignons et bactéries mangeurs de plastique, selon une étude publiée jeudi au Royaume-Uni.

Les chercheurs ont repéré "champignons et bactéries dégradant le plastique dans les marais salants côtiers de Jiangsu", dans l'est de la Chine, annonce le jardin botanique britannique de Kew Gardens dans un communiqué.

Ils ont dénombré "au total 184 espèces de champignons et 55 espèces de bactéries capables de décomposer" divers plastiques.

Pour leur étude, les chercheurs de Kew Gardens ont réalisé des prélèvements en mai 2021 à Dafeng, dans l'est de la Chine, un site classé par l'Unesco. L'échantillon a confirmé la présence d'une "plastisphère" terrestre, un écosystème encore mal connu, constitué de débris plastiques côtiers.

"Les scientifiques s'intéressent de plus en plus aux micro-organismes, tels que les champignons et les bactéries, pour relever certains des défis les plus pressants de l'ère moderne, dont la marée montante de la pollution plastique", souligne Kew Gardens.

De précédentes études avaient déjà reconnu le potentiel des micro-

organismes pour lutter contre la pollution plastique.

"A ce jour, 436 espèces de champignons et de bactéries pouvant dégrader le plastique" ont été identifiées, explique Kew Gardens. "Les scientifiques de Kew et leurs partenaires pensent que leurs dernières découvertes pourraient conduire au développement d'enzymes efficaces conçues pour dégrader biologiquement les déchets plastiques".

Leur étude est publiée deux semaines avant des négociations, à Paris, qui doivent aboutir à un traité international juridiquement contraignant d'ici

fin 2024 contre la pollution plastique.

En 2019, 353 millions de tonnes de déchets plastiques ont été produites dans le monde, dont 22% ont fini abandonnées, c'est-à-dire dans des décharges sauvages, brûlées à ciel ouvert ou rejetées dans la nature, selon le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

Selon le Fonds mondial pour la nature (WWF), la quantité totale de plastique dans les océans a augmenté de 50% au cours des cinq dernières années malgré un accroissement de 60% des politiques de lutte aux échelons nationaux.

